

# JOURNAL DES CAMPAGNES



*L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.*

3eme Année

Jeudi 27 Mars 1884

No 8

## JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissent tous les JEUDIS et contiennent tout les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE** POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

**LEGER BROUSSEAU,**  
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

### Une protestation

Depuis plus de treize ans, dit le *Courrier de Bruxelles*, la Révolution italienne est maîtresse de Rome. Elle a installé son Roi au Quirinal, ses ministères dans les palais qu'elle a envahis. Dans les bâtiments du Collège romain, occupés par le droit du plus fort, elle a ouvert une université aussi déserte que celle des jésuites, transportée ailleurs, est restée florissante. De maints couvents, après en avoir expulsé les habitants, elle a fait des casernes.

Dans toute l'Italie, les biens d'églises, ceux des corporations religieuses et des fondations charitables ont été vendus à vil prix, par suite de la loi d'incamération; le produit de cette vente a été converti en rentes sur l'État, rentes soumises à un impôt de 13 pour cent qui ne sont pas toujours payées, et qui peuvent cesser complètement de l'être.

Des acheteurs de "biens noirs" grands amis de l'"Italie une", ont dû réaliser de beaux bénéfices; de nombreux employés émargent au budget pour administrer les "fonds du culte", constitués de la sorte par la junte liquidatrice.

Après quelques années d'une pareille administration, ces fonds, exposés aux rapacités d'en haut et aux coquinerias d'en bas, ne rappellent plus que de loin la valeur réelle des immeubles incamérés.

Il existe depuis des siècles à Rome, une institution — la Propagande — dont le nom résume tout un passé

d'immenses services rendus à la cause de la civilisation chrétienne.

Son but est de faire porter le flambeau de la foi chez les peuples "assis à l'ombre de la mort."

Aux apôtres de la bonne nouvelle, elle fournit dans la mesure de ses ressources, et de concert avec les œuvres de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance, le moyen matériel indispensable, l'argent.

C'est grâce à ces secours que les missionnaires voyagent, pourvoient à leur subsistance, fondent des églises, des écoles, des orphelinats. De tous les pays du monde, des appels lui arrivent, et elle répond, autant qu'elle le peut, à tous ces appels.

Les dons des Papes, des cardinaux, des prélats et d'une multitude de fidèles de toutes nations, ont constitué à cette institution un capital qui a été converti en biens-fonds.

Si ces biens-fonds se trouvent en Italie — il faut bien qu'ils soient quelque part, — la destination de leurs revenus n'a pas, elle n'a jamais eu de caractère italien, mais un caractère universel, et, pour employer un mot nouveau, mondial.

Depuis plus de trois ans, le gouvernement du roi Humbert — autant vaut dire les Hautes-Ventes d'Italie — a entrepris l'assaut de ce trésor qui n'était pas encore volé.

Deux fois repoussé par des arrêts de ses propres tribunaux, il est revenu à la charge, et la cour de cassation vient de lui donner définitivement gain de cause.

Cette même cour l'avait débouté en 1881, en se basant sur des motifs qui, sans employer le mot, font apparaître cette spoliation comme un brigandage.

Le Souverain-Pontife fera entendre ses protestations, par la voix de ses nonces, à tous les gouvernements qui accèdent un représentant au Vatican. Ces plaintes trouveront un écho dans toutes les âmes que révolte l'injustice.

Comme Belges et comme catholiques, nous protestons avec indignation contre la sentence de la cour de cassation de Rome, qui légalise un vol monstre, et qui constitue un crime de lèse-civilisation et de lèse-humanité.

### Le spirite démasqué

On écrit de Vienne (Autriche) 13 février :

Il n'est question ici, dans tous les mondes, que de la façon éclatante et concluante dont le prince héritier Rodolphe et l'archiduc Jean ont démasqué le fameux médium Bastian.

Les princes ont rendu un grand service à notre population, en mettant fin à un engouement et à un affolement qui prenaient des proportions inquiétantes pour la raison des Viennois, et qui gagnaient les esprits les mieux trempés.

Cette superstition d'un nouveau genre et qui atteint surtout les gens sans religion, ne régnait pas seulement parmi la population de tisseurs du pays de Braunau, mais encore dans les cercles aristocratiques de la capitale, et dans les châteaux de la haute noblesse.

Pour faire justice de ses fantasmagories, il fallait prendre en flagrant délit de charlatanisme un des sublimes maîtres spirites, et le livrer au ridicule et au mépris. C'est ce qui a été réalisé d'une façon radicale avant-hier soir au palais de l'archiduc Jean.

L'archiduc avait lu la brochure spirite publiée il y a longtemps par le baron Hellenbach sur les manifestations du fameux Bastian.

Le prince exprime l'avis, à plusieurs personnes de son entourage, que pour se convaincre avec évidence de la nature de ces "productions," il était nécessaire d'y assister.

Un délégué se rendit au nom de l'archiduc auprès du baron Hellenbach, et demanda à celui-ci de se charger d'inviter Bastian à donner une série de séances chez l'archiduc. Sur les instances du baron, le médium Bastian se rendit de Londres à Vienne.

À la fin de janvier, deux séances spirites de Bastian eurent lieu dans le palais archiducal.

À ces séances assistait le prince héritier, qui avait déjà été témoin, deux ans auparavant, de ces exercices; l'archiduc Régner et quelques invités, dont le baron Hellenbach.

Ces "productions" eurent lieu dans l'ordre ordinaire du programme, et se passèrent sans incident. Le

spirite fut autorisé à faire comme d'habitude ses expériences dans les ténèbres.

Mais entretemps l'archiduc Jean et le prince impérial avaient pris leurs mesures pour faire tomber lors de la troisième séance, qui eut lieu avant-hier, le médium dans un piège.

À cette séance assistèrent les invités ordinaires. Le plus grand secret avait été gardé sur le but de la réunion, aucun des domestiques n'était invité.

La séance eut lieu dans l'ancien cabinet de travail de l'archiduc meublé seulement d'un piano, et d'autant de fauteuils qu'il en fallait pour les assistants.

M. Bastian parut, et sur l'invitation de l'archiduc, il ouvrit la séance. Le médium s'assit dans un fauteuil sous lequel on plaça une guitare et une montre à répétitions qu'il avait apportées avec lui; les assistants formèrent le cercle spirite autour de l'expérimentateur, chacun prenant le poignet de son voisin et ayant le poignet tenu réciproquement par celui-ci. Le prince Rodolphe et l'archiduc Jean se trouvaient dans le voisinage de Bastian.

Celui-ci se mit à battre doucement des mains, puis il invita, après quelques minutes, le baron Hellenbach à éteindre la seule lumière encore allumée dans la salle.

Une obscurité complète régnant dans la pièce, Bastian continua de battre des mains en mesure. Il avait été convenu que le premier des assistants qui percevrait une manifestation des esprits en avertirait aussitôt ses compagnons.

Après quelque minutes d'attente, le baron Menszhengen constata que la guitare placée sous le fauteuil de Bastian était venue se poser sur ses genoux.

L'archiduc Jean et d'autres éprouvèrent la sensation d'un objet humide et glacé approché de leur visage.

Aussitôt après, des accords furent pincés sur la guitare, et la montre se mit à sonner. Tout cela pendant que M. Bastian continuait sans interruption son battement de mains rythmique.

Dans la chambre obscure, l'animation mystérieuse devenait de plus en

plus grave ; la montre et la guitare se mirent à voler dans l'air et se faisaient ensemble tantôt d'un coin tantôt d'un autre bout de l'appartement.

Ces révolutions invisibles étaient évidemment de nature à travailler sur les nerfs ; aussi, après quelques moments, Bastian pria le baron Hellenbach de rallumer la lumière, et après que cela eût été fait, on aperçut le médium assis comme au début dans son fauteuil, sans la moindre apparence de fatigue ou d'agitation et en dessous de lui, à leur place, la montre et la guitare.

Il y eut alors une pause, durant laquelle les préparatifs furent faits pour les apparitions d'esprits.

M. Bastian se tenait à l'écart, et aucun membre de l'assistance ne liait conversation avec lui.

On ouvrit la porte d'un cabinet joignant, plongé dans les plus complètes ténèbres ; devant la porte on tendit une portière d'étoffe orientale, et derrière celle-ci, dans l'embrasure, un rideau composé de deux pièces

A quatre pas de cette entrée, on rangea dans la chambre les fauteuils pour les assistants, tandis que le baron Hellenbach se mettait au piano pour accompagner en musique les apparitions attendues.

La chambre des spectateurs mêmes n'était pas éclairée, mais, derrière la compagnie, par la porte ouverte d'un salon attenant, quelques bougies projetaient leur pâle clarté. M. Bastian se plaça devant le cabinet, et invita la compagnie, dans un *speech* prononcé en mauvais allemand, à s'assurer qu'il ne cachait rien.

Le prince impérial lui coupa la parole et lui dit : " C'est bien, nous voyons que vous n'avez rien auprès de vous."

Sur ce, le médium disparut derrière le rideau noir, dans le cabinet sombre, où ne se trouvait qu'un fauteuil.

Le baron Hellenbach se mit à préluder en accords discrets sur le piano de la salle des spectateurs, tandis que les regards des assistants étaient dirigés dans une attente anxieuse sur la portière du cabinet.

Durant un long temps, on n'aperçut rien dans le clair obscur de l'appartement. Soudain, les rideaux noirs s'écartèrent, et dans l'intervalle, apparaît un visage, puis le buste d'une forme humaine.

Tous les yeux cherchent à arrêter les traits et les formes de cette apparition. Mais la chose est difficile. C'est une physionomie si brouillée, si fugace, si réellement immatérielle, qu'après le quart de minute qui s'écoule avant qu'elle s'efface, personne ne saurait décrire ce qu'il vient de voir.

Mais on ne prononce aucune parole, aucun des spectateurs ne bouge, et tandis que le baron de Hellenbach poursuit son accompagnement mélodramatique, chacun guette avec anxiété la suite de ces apparitions d'outre-tombe.

Elles ne se font plus attendre. Le rideau noir s'entrouvre de nouveau, et plus complètement que la première fois, de sorte tout le torse de l'apparition est visible maintenant. Une forme nébuleuse aux contours fuyants se montre dans l'embrasure de la porte et se dissipe bientôt dans les ténèbres.

De nouveau règne un profond silence ; personne ne bouge, chacun retient son haleine.

Le moment décisif approche. Si le médium doit être démasqué, il faut qu'il opère plus près des spectateurs. Mais l'esprit se montrera-t-il une troisième fois ?

Le voilà déjà ! Cette fois, il a écarté les rideaux dans toute leur hauteur, et la forme sombre paraît

même se porter quelque peu en avant. L'attente fébrile est portée au paroxysme.

Soudain, l'archiduc Jean, assis du côté gauche, à l'extrémité de la rangée des spectateurs, porte la main à un cordon pendu le long de la muraille, tire vigoureusement et les battants de la porte du cabinet se ferment derrière " l'esprit, " de façon à lui couper la retraite.

C'est en vain qu'il essaie, au moyen de vigoureux efforts, en exerçant une pression contre la porte — peine perdue ; il est tombé dans la souricière.

" Déjà le prince impérial, et l'archiduc Jean se sont levés et ont empoigné l'apparition chacun par un bras, tandis que l'archiduc Jean s'écrie : " Vous êtes démasqué..."

Alors, il se produisit encore un phénomène remarquable et mystérieux. L'enveloppe nébuleuse de l'esprit disparut sans laisser de trace par on ne sait quel escamotage, et sans qu'on pût apercevoir la direction que cette pelure avait prise ; et alors seulement on distingua la forme tremblante et le visage affreusement pâle de M. Bastian, qui avait perdu contenance et ne parvenait pas à prononcer une parole.

Comme au début de la séance, il portait l'habit noir et la cravate blanche, seulement il avait perdu ses bottines, et il ne gardait que ses bas. Du moins, l'apparition sans bruit de l'esprit s'expliquait par cette absence de chaussures.

L'archiduc Jean entraîna le pauvre hère dans le salon éclairé, où M. Bastian crut sage de simuler un syncope et de s'affaler dans le premier fauteuil contre lequel il buta.

Le prince Rodolphe eut compassion du prestidigitateur malheureux et s'approchant il lui dit : " Soyez tranquille, il ne vous arrivera rien de mal ! "

Ces paroles produisirent un effet instantané sur le mystificateur, mystifié. Comme touché par l'étincelle électrique, il sauta sur ses pieds et s'enfuit hors du salon, sur ses chaussettes, pour gagner l'antichambre, et de là l'escalier et la sortie.

Alors les spectateurs revenus de leur surprise et un peu interloqués par ce coup de théâtre, donnèrent pleine carrière à leur hilarité. On inspecta le cabinet d'où l'esprit était sorti, afin de trouver d'autres traces encore de sa présence matérielle.

On constata aussi avec quelle précision et quelle sûreté l'appareil inventé et dirigé par l'archiduc Jean avait fonctionné.

L'archiduc avait attaché une corde à la porte du salon près de laquelle il se trouvait.

Cette corde était conduite, vers le plafond, par dessus une corniche, jusqu'à la porte du cabinet, masquée par les tentures. Elle se divisait au-dessus de cette porte, et allait se relier par chacune des extrémités aux deux battants se fermant du côté du cabinet. En tirant la corde les deux battants se fermaient ; de plus ceux-ci étaient munis de ressorts jouant de telle façon, qu'aussitôt fermés les battants ne pouvaient plus être rouverts.

Le Yankee n'avait rien remarqué en entrant dans la pièce sombre, et aucun de ses esprits ne l'avait averti du bon tour qui se préparait contre lui.

Inutile de le dire, M. Harry Bastian a quitté Vienne. L'archiduc Jean lui avait renvoyé ses chaussures par un domestique.

Le baron Hellenbach avait été placé dans une position très difficile par suite du hasco de son protégé. Il a déclaré solennellement au prince impérial, qui n'avait guère suspecté

un moment la bonne foi du baron, qu'il ne comprenait guère la comédie, et qu'il était le premier mystifié.

Il est certain qu'un grand coup a été porté aux spirites, et que d'ici à longtemps M. Bestian n'aura plus de successeurs dans notre résidence.

### Le fusil électrique

Encore une nouvelle invention ! Voici le fusil électrique ! L'exposition d'électricité de Vienne a présenté à ses visiteurs, entre autres curiosités, un fusil électrique, inventé par M. Pieper. Sans s'exagérer le mérite de cette invention, qui a surtout pour but de supprimer le fulminate, il est intéressant d'en donner le principe.

Le fusil est de forme ordinaire ; mais l'explosion de la charge de poudre est produite par un ressort de platine que le passage du courant électrique porte au rouge. Comme source d'électricité, l'inventeur emploie un petit accumulateur pesant environ cinq onces, et qui se porte à la ceinture.

L'un des pôles de l'accumulateur est relié à un gant métallique que le tireur met à sa main gauche ; l'autre pôle communique avec la bretelle du fusil dans sa partie métallique. Lorsque l'arme est épaulée, le tireur place simplement sa main munie du gant métallique contre un bouton communiquant avec une broche en laiton traversant la cartouche ; le courant passe et l'explosion se produit.

Un accumulateur de ce genre et de ce poids est suffisant pour communiquer l'inflammation à dix mille coups.

Ceci posé, il convient de classer le fusil Pieper dans la catégorie des jouets électriques ; mais au point de vue militaire et même comme arme de classe, il est trop compliqué pour avoir de l'avenir.

### L'ORCHESTRE

#### LES INSTRUMENTS A ANCHE—LE BASSON

Suivant tous les ouvrages qui traitent de l'histoire des instruments, ce serait un Italien, chanoine de Pavie, nommé Afranio, qui, dans le commencement du seizième siècle, aurait inventé le basson.

L'instrument d'Afranio est décrit assez clairement dans un livre imprimé à Pavie en 1539 et qui traite des langues orientales.

L'auteur, Ambrogio Albonesio, qui était le neveu d'Afranio, fait une digression à propos du verbe grec *phago*, qu'il rapproche du mot *fagotto*, nom du basson en italien.

Il part de là, et dans un récit plein de recherches singulières comme en faisaient les érudits de son temps, il donne une analyse très-détaillée du *fagotto* de son oncle Afranio, en y joignant même un dessin très soigné qui représente les deux faces de l'instrument.

Il ne ressort pas de la lecture du texte ni de l'observation de la figure, que l'instrument d'Afranio ait un rapport bien direct avec le basson tel que nous le connaissons. Le seul qu'on y puisse remarquer, c'est que c'était un instrument dont la note la plus basse était à l'unisson du tuyau de dix pieds de l'orgue. Mais ni sa construction, ni la manière de le faire résonner ne peuvent en aucune façon se rapporter au basson. C'était un assemblage de quatre colonnes creuses en bois juxtaposées, deux grandes et deux petites, qu'on tenait sur ses genoux et qu'on faisait parler au moyen d'un soufflet placé sous le bras droit qui envoyait le vent dans une outre placée sous le bras gauche qui a

son tour l'envoyait dans l'instrument.

Un instrument construit de cette sorte ne pouvait rien avoir du timbre du basson, qui n'est lui-même autre chose qu'un grand hautbois replié en deux contenant, comme lui, une longue colonne d'air conique, mise en vibration par une anche de roseau. Malheureusement, l'auteur, qui entre dans de grands détails quant à l'extérieur de l'instrument d'Afranio, ne parle pas de la manière de le mettre en vibration, de sorte qu'on peut croire que c'était une sorte de cornemuse ou une association de basses de flûtes à bec. Albonesio dit aussi que son oncle, s'il n'était pas l'inventeur du *fagotto*, était au moins celui qui l'avait perfectionné, ce qui semblait indiquer que le *fagotto* existait avant lui.

Afranio, comme tous les inventeurs, paraît avoir été obligé de chercher hors de sa patrie des moyens de réaliser son invention, car c'est en Pannonie (Autriche ou Serbie) qu'il alla faire ses essais. Après avoir dépensé beaucoup de temps et d'argent en efforts infructueux, il laissa son instrument dans le pays et revint en Italie. Les Turcs s'étant emparés de Belgrade et de cette partie de l'Europe, il fut volé ou vendu. Toujours est-il que l'on ne sait pas comment il revint entre les mains d'Afranio, qui, aidé par un savant ferrarais, G.-B. Babilio, le perfectionna et porta son étendue de douze notes à vingt-deux. Si nous appelons l'attention sur ce document d'Albonesio, c'est que, à notre avis, l'histoire de la musique contient au sujet du basson une erreur, que de plus savants que nous démontreront certainement sans peine.

Parmi les bassons anciens qui sont semblables aux nôtres, on distingue le *courtaut*, qui avait une étendue d'un quinzième et qui servait de basse dans les concerts de musettes.

Le plus singulier était celui que le P. Merseune appelle le *cervelas de musique*. Ce basson n'avait guère plus de vingt-cinq à trente centimètres de haut, sur environ quinze centimètres de diamètre. Le tube sonore, en retournant six fois sur lui-même dans l'intérieur, avait assez de longueur pour donner trois octaves d'étendue. On en voit un spécimen très curieux et très rare au musée des instruments du Conservatoire. Il fut fabriqué au temps de Louis XIII et appartenait à la maîtrise de Dijon. (Catalogue de G. Chouquet.)

C'est un instrument peu gracieux, qui devait donner, à celui qui en jouait, l'aspect de quelqu'un soufflant avec un tube dans un pot de confiture.

Avec cet inconvénient, le *cervelas* en avait sans doute d'autres au point de vue musical, car il ne resta pas en usage.

Très peu de temps après que les orchestres de théâtre et de symphonie se furent formés, le basson y prit une place importante ainsi que dans les musiques militaires.

Comme presque tous les instruments à vent de l'orchestre, le basson ne fut perfectionné que vers la fin du dix-huitième siècle, et c'est à ce moment qu'il commença à être traité en solo quand sa justesse fut un peu assurée.

Toutefois, ce n'est que par des tâtonnements successifs qu'on est arrivé à le rendre juste, et, aujourd'hui encore, il n'y a pas de loi mathématique qui préside à sa construction. Le basson se prête à rendre des idées musicales d'un caractère très varié. Le médium et l'octave suivante sont favorables aux chants tendres, affectueux plutôt que passionnés. Les notes basses sont puissantes et lourdes. On connaît l'effet fantastique que Meyerbeer a tiré des bassons dans l'introduction du ballet des nones de *Robert le Diable*. L'entrechoquement des tierces et des sixtes sur les notes graves de ces instruments donne l'impression d'un cliquetis d'ossements et de têtes de mort. C'est grotesque et terrible comme une fantaisie de Callot. La voix du basson devient facilement comique, et, en exagérant un peu sa gravité, il prend volontiers l'accent père noble comme on dit au théâtre.

Son rôle comme instrument d'orchestre est des plus importants, soit pour faire des tenues d'accords avec les clarinettes et les cors au centre de la masse instrumentale, ou bien à doubler à l'octave les chants plus élevés du violon ou de la flûte. Dans les grands or-

chestres comme celui de l'Opéra ils sont au nombre de quatre.

A la suite des perfectionnements de son timbre le basson a maintenant une étendue de trois octaves et une quinte à partir du si bémol au-dessous des portées de la clef de fa. Tout ce que nous avons dit au sujet de l'anche du hautbois peut également s'appliquer à celle du basson, sauf qu'elle est plus large, étant destinée à produire des sons plus graves.

Comme le hautbois, le basson a la faculté d'octavier, c'est-à-dire que le son passe brusquement à l'octave supérieure quand on presse l'anche avec les lèvres. C'est au moyen de cet artifice qu'on produit les notes de la dernière octave haute ; cette propriété est due, croit-on, à la forme conique de la colonne d'air.

A. HUBERT.

**Les soldats et les Marins**

C'est un fait étrange que les soldats et les marins, bien que mieux vêtus et mieux nourris que la majeure partie de la population, sont plus atteints de la mortalité. Ce fait extraordinaire a été suffisamment prouvé dans la plupart des contrées.

Une cause de maladie provient infailliblement de l'oisiveté qui engendre le vice ; mais, en même temps, on peut se demander quels sont les meilleurs remèdes pour guérir complètement cette maladie.

Nous nous rappelons un incident frappant sur ce point et bien reconnu, à savoir que des centaines de nos troupes deviennent hors de service, par suite de ces deux maladies dominantes dont la nature afflige les licenciés : nous tenons le fait auquel nous faisons allusion d'un malade même. Il raconte qu'il s'était embarqué de l'Inde dans un état de santé délabré, après avoir vainement essayé tous les remèdes prescrits par l'autorité, lorsqu'un vieil officier du pays, voyant sa position, l'engagea à essayer des Pilules et Onguent Holloway. Le malade n'avait pas confiance dans ce remède, mais il consentit à en faire l'essai, pensant bien que si ces médecines ne lui faisaient pas de bien, elles ne pourraient certainement pas le rendre pire qu'il était.

Mais, grande et des plus agréables fut sa surprise, en trouvant le plus immédiat soulagement dans ces remèdes dont il avait l'habitude de rire, comme s'ils avaient été de simples drogues pour attraper de l'argent, ou de ridicules panacées. "En quelques semaines," dit-il, "les Pilules et l'Onguent Holloway m'ont complètement guéri." Les faits sont véritablement des habitudes enracinées, et le cas présent, relaté par une personne reconnue incrédule et communiqué à d'autres qui n'avaient aucun intérêt, parle aussi haut que des volumes, en faveur des Remèdes du Professeur Holloway, auxquels tant de millions de personnes sont redevables de l'existence et de la restauration de leur santé.

A aucune classe de personnes les Remèdes Holloway n'ont été plus serviables qu'aux émigrants, si souvent atteints de toutes sortes de maladies incurables ; partout on trouve des témoignages de leurs précieux et invariables succès. Suivant les statistiques que possède Thomas Holloway, les premiers colons, envoyés à la Grande Rivière par la Nouvelle Compagnie Anglaise, en 1832-33, reçurent l'ordre de se pourvoir eux-mêmes de quelque médecine de famille, de leur propre choix. Ils choisirent les deux célèbres remèdes Holloway qui, depuis, ne furent jamais oubliés parmi les provisions de l'émigrant. Avec de tels faits sous nos yeux — et nous pourrions en ajouter plusieurs autres — pourrions-nous douter que le nom d'Holloway ne survive aux siècles à venir, comme le conservateur de la santé et de la force et le préservateur de toute maladie, alors même qu'Harvey, Astley Cooper, et Brodie seront oubliés ?

Colonial Correspondant.

**Les quarantaine de l'Académie Française**

Il arrive bien rarement que l'Académie française soit au grand complet. Elle l'est cependant aujourd'hui.

On aimera à connaître les noms des quarantaine immortels avec la date de leur naissance.

MM. Mignet, né en 1796, doyen

d'âge. — De Viel-Castel, né en 1800. — J. B. Dumas, né en 1800. — Victor Hugo, né en 1802. — Le duc de Noailles, né en 1802. — Cuvillier Fleury, né en 1802. — Nisard (Désiré), né en 1806. — Ernest Legouvé, né en 1807. — Le comte d'Haussonville, né en 1809. — Xavier Marmier, né en 1809. — De Lesseps, né en 1809. — De Falloux, né en 1811. — Camille Doucet, né en 1812. — J. Simon, né en 1814. — John Lemoine, né en 1815. — E. Labiche, né en 1815. — Rousse, né en 1816. — Emile Augier, né en 1820. — Le duc de Broglie, né en 1821. — O. Feuillet, né en 1821. — Rousset, né en 1821. — Le duc d'Aumale, né en 1822. — Maxime Du Camp, né en 1822. — Louis Pasteur, né en 1822. — E. Renan, né en 1823. — Cherbuliez, né en 1823. — Gaston Boissier, né en 1823. — A. Dumas, né en 1824. — E. Olivier, né en 1825. — Le duc d'Audiffret-Pasquier, né en 1825. — Mézières, né en 1826. — Caro, né en 1826. — Mgr Perrand, né en 1828. — H. Taine, né en 1828. — E. About, né en 1828. — Sardou, né en 1831. — Pailleron, né en 1834. — Sully Prud'homme, né en 1839. — François Coppée, né en 1842.

Il y a donc entre M. Mignet et M. Coppée une différence de quarante-six ans.

**Lumière sans flamme**

Les allumettes sont la cause d'innombrables accidents, tout le monde le sait. Pour se procurer de la lumière sans avoir recours à elle et sans courir le risque de mettre le feu, une ingénieuse invention est utilisée par les gardiens de nuit à Paris, dans tous les endroits où sont gardées des matières inflammables ou explosives. Chacun peut en faire l'essai. Prenez une fiole d'un ver bien blanc et clair, et mettez dedans un morceau de phosphore de la grosseur d'un pois. Versez dessus de l'huile d'olive presque bouillante, jusqu'à ce que la bouteille soit aux deux tiers pleine, puis bouchez-la bien. Lorsque vous voulez vous servir de cette nouvelle lumière ôtez le bouchon, laissez l'air pénétrer dans la bouteille, puis bouchez-la. L'espace vide sera lumineux et la lumière équivalra à celle d'une lampe. Si la lumière s'obscurcit, ôtez de nouveau le bouchon, et quand l'air aura pénétré dans la fiole la lumière redeviendra brillante. Quand il fait froid il faut quelquefois réchauffer la fiole dans les mains afin de rendre l'huile plus liquide. Cet appareil peut durer six mois et ce serait une veilleuse très économique.

**Nos compatriotes aux Etats-Unis**

Au dire d'un confrère des Etats-Unis, le Colonel Carroll D. Wright, de triste mémoire, a commis encore le 5 du mois courant, un de ses péchés d'habitude.

Depuis 1881, il laissait reposer sa bile contre les Canadiens, quand, appelé à donner son témoignage sur l'opportunité d'établir un bureau de statistiques à Providence, R. Q., il a, d'après le *Castor*, laissé tomber l'érucciation suivante :

"Les ouvrières des filatures, il y a quarante ans, n'ont pas descendu dans l'échelle sociale, mais elles se sont élevées, au contraire. Les filles des paysans ont été remplacées par les Irlandaises, dont la condition dans les manufactures était supérieure à leur état antérieur. Et ensuite, après le passage de l'Irlandaise dans une autre sphère, les Canadiennes-Françaises, "un ordre d'êtres inférieurs à l'Irlandaise," (a lower

order of being than the Irish girl), lui ont succédé ; et elles aussi commencent à monter. Les filatures, au lieu d'abaisser, relèvent plutôt le niveau social de ceux qui y travaillent."

Enfin donc nos jeunes Canadiennes des Etats-Unis commencent à monter dans l'échelle du monde social.

A quoi donc pourrait bien être dû cette ascension ? En quoi consiste-t-elle ?

Sans nous arrêter au Colonel Wright, nous nous contenterons de rapporter le fait suivant, extrait du *Castor* :

"Une dame américaine de Nashua, du nom de Belle C. Greene, qui écrivait dernièrement à un journal de Boston, que la Canadienne-Française était l'ouvrière la plus modeste, la plus intelligente et la moins vulgaire de celles qui travaillent dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre."

Cela nous suffit. Et nous aimons à constater que nous n'avons pas à rougir de nos compatriotes émigrés.

**Des biens ecclésiastiques**

On lit dans le *Journal de Rome* :

L'arrêt de la cour de cassation de Rome sur la conversion des biens de la Propagande donne lieu à des réflexions d'un ordre qu'on a négligé sur l'un des buts de la conversion des biens ecclésiastiques à Rome, et notamment de ceux de la Propagande, qui est la plus grande et la plus noble institution dont la civilisation puisse s'honorer, après l'Eglise elle-même.

Un des buts de la conversion des biens ecclésiastiques à Rome est de tarir la générosité des catholiques du monde entier, qui se faisaient un devoir et un honneur d'envoyer leur tribut dans la capitale du monde catholique pour permettre à l'Eglise d'y fonder toutes ces institutions et d'y élever tous ces monuments qui font de Rome la plus magnifique et la plus intéressante ville de l'univers. Nous allons tout de suite indiquer pourquoi et comment cette conversion se propose, en effet, d'arriver à ce résultat, qu'ont prévu et que veulent les hommes qui inspirent la politique du gouvernement italien à l'égard du Saint-Siège, mais que les catholiques n'ont peut-être pas envisagé, ou du moins qu'ils n'ont pas mis en lumière.

Les biens ecclésiastiques sont employés à entretenir ces monuments et ces institutions, ainsi qu'à alimenter toutes les œuvres artistiques, scolaires, hospitalières, etc, qui s'y rattachent. Lorsqu'ils étaient assis sur des immeubles quelconques, terres et maisons, d'abord ils avaient toute la solidité que peuvent avoir les biens de ce monde, ensuite leurs auteurs les voyaient prospérer et s'étendre. Quand on donne, on aime à savoir que ce qu'on donne, non seulement n'est pas exposé à périr, mais encore se trouve dans les conditions voulues pour porter les fruits qu'on s'est proposés.

C'est là un sentiment humain qui est à peu près inséparable de cet acte de la donation, même lorsque le donataire est, comme en l'espèce, le plus fidèle et le plus bienfaisant qui soit sur la terre. Et, si ce sentiment-là n'était pas si puissant, on aurait peine à s'expliquer l'implacable rigueur avec laquelle le gouvernement italien, dirigé par la franc-maçonnerie qui poursuit la destruction de l'Eglise, a procédé à la conversion des biens ecclésiastiques à Rome,

même de ceux de la Propagande, dont l'admirable fonction semblait devoir la mettre à l'abri de cette entreprise barbare.

De la conversion des biens de la Propagande à la conversion des biens du Saint-Siège lui-même, à la confiscation du Vatican et des palais laissés au Saint-Père, il n'y a qu'un pas, qu'on fera sans doute. Il faudrait être doué d'une bonne dose d'optimisme pour s'imaginer qu'on ne donnera pas un jour l'assaut à cette dernière citadelle, dans la folle pensée que le Saint-Père consentira enfin à être vassal du "roi d'Italie." Nous pensons que le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège n'entretient pas les puissances dans l'illusion que cette entreprise ne sera pas tentée un jour, plus ou moins prochainement, suivant les circonstances. Car il faut reconnaître que le gouvernement italien conduit la guerre contre le Vatican avec une rare habileté, qui ferait le bonheur des Etats du "roi d'Italie," si elle était appliquée à leurs intérêts matériels et moraux : il va pas à pas à la sourdine, pour frapper sûrement.

Convertir n'est pas confisquer : sans doute. Mais convertir des maisons et des terres en rente, c'est singulièrement modifier l'assiette de la propriété. La rente italienne ne passe pas pour une valeur de tout repos, comme disent les hommes de finance, à cause des charges extravagantes que le gouvernement italien a imposées à l'Italie, pour faire d'elle l'Italie telle qu'elle est. Des nations mieux faites que l'Italie pour le grand rôle qu'on prétend lui faire jouer, la France, par exemple, à la fin du siècle dernier, ont fait banqueroute. Les Français qui avaient alors des immeubles quelconques ont pu les conserver plus ou moins dépréciés ou entamés, mais ceux qui avaient l'équivalent de la rente italienne, du papier d'Etat, se sont trouvés ruinés de fond en comble.

L'Eglise ne se trouve donc plus avoir à Rome que ce gage aléatoire du papier d'Etat. Qu'une crise européenne survienne, comme le prédisent à l'envi les hommes de toutes les opinions et de tous les paps, parce qu'il y a, en effet, en Europe, non pas ce quelque chose de pourri que Hamlet trouvait au Danemark, mais cinq ou six causes majeures de bouleversement, et l'Eglise pourra être réduite à la mendicité, dans la propre capitale du monde catholique.

Certainement, les catholiques continueront d'envoyer leur tribut à Rome ; ils en ont plus que jamais le devoir, puisque le Saint-Père se trouve dans une situation de plus en plus difficile et précaire. Mais combien de larges offrandes, de riches legs pourront être arrêtés par cette considération que ces pieuses munificences courent le risque d'être converties à leur tour, et finalement confisquées par le gouvernement italien ! C'est que parce que celui-ci n'ignore pas que ce n'est pas à lui que donnent les catholiques, mais au Saint-Siège, qu'il met la main autant que possible, en attendant qu'il se les approprie tout à fait, sur les biens ecclésiastiques, afin de tarir la source de la générosité catholique, de réduire le Saint-Siège à l'impuissance, puisqu'on ne peut rien faire en ce monde sans ressources. Il faut que la charité catholique déjoue ce calcul.

L'armée russe compte actuellement 28 074 officiers de tous genres, 836 145 sous officiers et soldats. Ces forces sont réparties sur l'immense territoire de l'empire.

### Monseigneur Freppel à la tribune

Mgr l'évêque d'Angers a prononcé, sur le projet de loi d'éducation de Paul Bert, un discours d'une éloquence et d'un effet puissants. Il a défendu les instituteurs congréganistes contre les accusations de l'esprit de secte; il a protesté contre l'ostracisme dont la République veut les frapper; il a noblement et courageusement revendiqué l'honneur des congrégations enseignantes. Mgr Freppel est un des grands orateurs de la droite. Sa vivante parole est au service de toutes les nobles causes, surtout de la cause religieuse, dont il est dans l'Assemblée le défenseur autorisé. Jamais son éloquence n'avait encore trouvé d'accents plus élevés que dans cette discussion sur la loi Paul Bert.

C'est l'article 18 qui l'a fait monter à la tribune. Cet article se lisait comme suit: "Dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque." Nos lecteurs pourront juger par les fragments que nous allons citer, avec quelle hauteur de vues, quelle puissance de logique, et quelle beauté de langage, Mgr l'évêque d'Angers a traité cette question.

Après avoir fait ressortir avec évidence une contradiction que renferme le projet de loi, il examine les uns après les autres les motifs mis en avant par le rapporteur. Il faut entendre ce maître de la tribune démolir l'échafaudage d'arguties, élevé par M. Paul Bert à grands renforts de sophismes. Le trop célèbre vivisecteur a mis en avant des raisons d'ordre moral pour interdire l'enseignement public aux congréganistes. Mgr Freppel les soumet à une critique impitoyable. Nous allons citer longuement, et nous sommes sûr que nos lecteurs ne nous le reprocheront pas:

La deuxième raison d'ordre moral mise en avant par M. le rapporteur, pour fermer les écoles publiques aux instituteurs et aux institutrices congréganistes, est celle-ci: "Ceux-là sont peu propres à former des hommes libres, à qui le respect de la loi n'enlève rien de leur dignité personnelle, et qui se sont liés par des vœux d'humilité et d'obéissance passive."

Je ne sais en vérité pour quoi M. Paul Bert en veut tant à l'humilité? (Sourires.) Il y revient dans chacun de ses rapports. L'humilité est pourtant une vertu fondamentale qui sied à tout le monde, qui est le caractère distinctif du vrai mérite et de la véritable science. Sans doute, il ne faut pas confondre l'humilité avec la bassesse, ni l'obéissance avec la servilité.

L'humilité qu'enseignent les instituteurs et les institutrices congréganistes, par leurs paroles comme par leurs vœux, c'est le *nosce te ipsum* des anciens, avec la perfection que l'Evangile y a ajoutée; c'est, comme le disait un orateur de génie, saint Bernard, c'est la véritable connaissance de soi-même: *verissima sui ipsius cognitio*. C'est une appréciation équitable de ses défauts, de ses faiblesses, dans le but d'y chercher un remède. Et véritablement, qu'est-ce que vous trouvez donc de dangereux dans tout cela? (Vifs applaudissements à droite.)

Si les instituteurs et les institutrices congréganistes parvenaient à infuser à cette société une certaine dose d'humilité et d'obéissance, serait-ce donc là un si grand mal? Ne voyez-vous pas que l'orgueil et l'esprit d'insubordination sont les deux plaies de la société moderne, que l'on ne sait plus respecter, que l'on ne sait plus obéir à personne?

Est-ce que l'obéissance et l'humilité empêchent de former des hommes libres dont la conscience résiste aux séduc-

tions comme à la peur? Vous savez bien le contraire, et vous l'avez éprouvé depuis quelques années; pour mériter d'être libre, il faut apprendre à obéir, comme le disait le plus célèbre des républicains de l'ancienne Rome, Cicéron: "*Legum omnes servi sumus ut liberi esse possimus*." (Très bien! très bien! à droite.)

Messieurs, je vous demande bien pardon de tous ces développements; mais je suis obligé de suivre M. le rapporteur sur le terrain qu'il s'est choisi. (Parlez! parlez!)

"Ceux-là sont peu propres à parler de la patrie qui ont juré d'obéir aveuglément à des chefs étrangers."

Voilà bien l'objection que l'on formule d'ordinaire contre les instituteurs et les institutrices congréganistes, et j'ai le droit de m'en étonner, quand je pense qu'elle s'adresse à ces frères des écoles chrétiennes qui, en fait de patriotisme, n'ont plus leurs preuves à faire... (Applaudissements à droite), eux qui, il y a quelques années, sous les balles de l'ennemi, recueillaient les blessés et ensevelissaient les morts, forçant ainsi l'admiration et le respect de tous par leur dévouement héroïque. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mais vous-même, monsieur le rapporteur, il y a quelques jours, dans un discours que j'ai fort approuvé, vous avez rendu un hommage public à une religieuse de Châteaudun, à la sœur Jeanne, pour son courage et son dévouement patriotique en face de l'ennemi en 1870.

M. LE RAPporteur.—Et je suis prêt à recommencer!

Mgr FREPPEL.—Vous me direz: C'est une exception. Non! c'est la règle; car ces mêmes sentiments vous les retrouveriez chez tous les membres des congrégations religieuses. (Très bien! très bien! et vive adhésion à droite.)

Maintenant, serrons l'objection de plus près et examinons-la dans son principe. Je commence par écarter le mot "aveuglement", qui ne peut être que l'effet d'une méprise, car la doctrine catholique n'admet pas l'obéissance aveugle plus de la part des religieux que du reste des fidèles. "Que votre obéissance soit raisonnable, disait saint Pierre: *Rationabile obsequium vestrum*."

Et puis qu'entendez-vous par ces chefs étrangers, monsieur le rapporteur? Les chefs des congrégations enseignantes ne résident pas à l'étranger; ils sont à côté de vous, ils résident au milieu de vous; ils demeurent rue Ondinot, rue du Bac, etc. Car je ne suppose pas que vous vouliez entendre par ce chef étranger le Souverain-Pontife lui-même. Dans ce cas-là, votre objection passerait par-dessus les chefs des congrégations pour atteindre tous les catholiques de France; et alors je vous demanderais de quelle souveraineté vous voulez parler. Est-ce de la souveraineté spirituelle? Le Pape, chef spirituel de tous les catholiques, n'est un étranger nulle part. (Très bien! très bien! à droite.)

M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU.—Il l'est pour nous.

Mgr FREPPEL.—Voulez-vous parler de la souveraineté temporelle? Eh bien, pour nous, catholiques français, le souverain temporel n'est pas à Rome; il est en France, dans l'ensemble des pouvoirs publics... (Interruptions sur divers bancs à gauche.)

Je suis bien aise de profiter de ma présence à la tribune pour détruire tous ces préjugés. En fait de lois civiles et temporelles, nous ne connaissons que les lois françaises. Voilà notre doctrine. C'est la doctrine qu'enseignent toutes les congrégations religieuses; autrement l'on nierait la distinction des deux puissances, qui est un des principes fondamentaux du catholicisme.

J'espère que, sur ce point, ma réponse vous paraîtra absolument satisfaisante.

Mgr Freppel cite ensuite des chiffres qui démontrent d'une manière irréfutable que le sentiment populaire est favorable à l'enseignement congréganiste. Puis il aborde un autre côté de la question: le droit des pères et des mères de famille. Et comme la gauche se récrie, il lui jette un défi:

Mgr FREPPEL.—Vous vous récriez, messieurs; eh bien, il y a un moyen

bien simple de me confondre, de confondre en même temps tous mes collègues de la droite: c'est de consulter les populations. Faites voter les pères et les mères de famille.

M. LE COMTE DE LANJUNAIS.—Ce sont les seuls qui aient intérêt dans la question.

A gauche.—Ah! ah! oui, les mères! Mgr FREPPEL.—Comment! vous osez prétendre que les mères de famille n'ont rien à voir dans l'éducation de leurs enfants!

M. GUSTAVE RIVET.—Nous demandons à donner des droits aux femmes, parfaitement, mais quand elles seront instruites.

Mgr F. FREPPEL.—Eh bien, messieurs, soit! Vous ne voulez pas employer ce moyen pourtant si démocratique et si républicain; consultez au moins les conseils municipaux. (Applaudissements à droite.—Vives interruptions à gauche et au centre.)

M. LE PRÉSIDENT.—Messieurs, je vous prie, laissez parler l'orateur, il lui sera répondu.

M. JULES ROCHE.—Vous ne consultez pas les mères de famille, vous, après la révocation de l'édit de Nantes.

Mgr FREPPEL.—... Oui, consultez les conseils municipaux sur la question de savoir quelle est la catégorie d'instituteurs que désirent les communes. Mais c'est précisément ce que vous ne voulez pas, et vous ne le voulez pas, parce que vous savez d'avance que dans la plupart des communes, les conseils municipaux, représentants légaux autorisés des populations, se prononceraient pour ces dignes religieuses, qui sont entourées de l'estime et de la confiance de tous. (Applaudissements à droite.—Réclamations à gauche et à l'extrême gauche.)

M. LAROCHE-JOUBERT.—Il vaut mieux obéir aux loges maçonniques.

Mgr FREPPEL.—Cette sympathie, si vive, si profonde des populations pour les congrégations religieuses, vous la constatez vous-même dans votre rapport. Vous en faites l'aveu à la page 16 quand vous dites:

"Or on sait, la pratique le montre chaque jour, combien souvent le conseil municipal se montre, dans les petites communes, timoré quand il s'agit, alors même qu'il le désire, de demander le remplacement des bonnes sœurs par des institutrices laïques; et il n'est personne dans cette Chambre à qui des maires de campagnes, les plus radicaux du monde, n'aient répondu: "Nous souhaitons vivement que la loi nous impose la laïcisation de l'école, mais nous ne la demanderons pas."

Ah! nous ne la demanderons pas! Vous ne la demanderez pas, parce que vous craignez de mécontenter les populations et de n'être pas réélus! (Très bien! très bien! à droite.)

Vous ne la demanderez pas, parce que vous êtes sûrs d'avance de heurter l'opinion publique. Ces maires de campagne, "les plus radicaux du monde," sont vraiment charmants. (On rit.) Ils ne demandent pas mieux que de rejeter sur les épaules des députés une mesure dont ils redoutent les conséquences pour eux-mêmes. (Très bien! très bien! à droite.)

Si ce raisonnement ne brille pas par la fierté, il se recommande à tout le moins par un caractère de prudence auquel il serait injuste de ne pas rendre hommage. (Très bien! et rires à droite.)

Ils n'oublient qu'une chose, "ces maires de campagne, les plus radicaux du monde," quand ils veulent se décharger ainsi sur la Chambre des députés d'une mesure odieuse: c'est que, vous aussi, vous êtes soumis à la réélection; et que les flots du suffrage universel sont aussi changeants que les flots de la mer...

A droite.—C'est cela!—Très bien?

M. GUSTAVE RIVET.—Vous voulez y mettre un frein!

Mgr FREPPEL.—Voilà pourquoi ils veulent nous renvoyer, à nous, la responsabilité de cette mesure de proscription et d'intoérance. (Très bien! à droite.)

Oui, mesure de proscription et d'intoérance, voilà le caractère de l'article 16, et c'est pourquoi j'espère que la Chambre le repoussera, pour maintenir dans les écoles publiques, entre le personnel laïque et le personnel congréganiste, une émulation qui ne peut que profiter au développement et au progrès de l'instruction primaire... (Vif assentiment à droite), car l'expérience démontre que cette concurrence est fécon-

de et que partout où les deux catégories d'écoles se trouvent en présence, l'une de l'autre, chacune en retire son gain.

En effet, on s'observe davantage sous le coup d'une comparaison toujours possible. C'est à qui l'emportera sur son rival dans les examens et dans les concours. Les uns stimulent les autres pour la partie scientifique, ceux-ci empêchent ceux-là de se relâcher pour la discipline matérielle et morale. Tous bénéficient d'un voisinage qui ne nuit à personne. Voilà l'avantage de cette présence simultanée, de ce concours parallèle des deux personnels, laïque et congréganiste, dans les écoles publiques. (Très bien! très bien! à droite.)

Si donc, messieurs, vous vous laissez entraîner à une exclusion systématique que rien ne justifie, vous montreriez par là même que ce n'est pas l'intérêt de l'instruction qui vous inspire...

M. LE COMTE DE MAILLÉ.—Certainement non!

Mgr FREPPEL.—... mais un motif d'hostilité contre la religion... (Très bien! très bien! à droite) Vous ne feriez absolument que poursuivre cette campagne à outrance contre l'Eglise, qui n'a rapporté jusqu'ici à la République ni honneur, ni profit.

Ni honneur, car il n'y a pas d'honneur à opprimer les faibles.

Un membre de l'extrême gauche.—Oh! les faibles.

Mgr FREPPEL.—Ni profit, car vous amoindrissez ainsi des forces dont vous pourrez avoir grand besoin dans l'avenir.

Je dis plus: à la veille des élections municipales, vous feriez un acte souverainement imprudent et impolitique, car, lorsqu'on saura dans le pays qu'ils y aura une époque fixe, déterminée, où les mères de famille devront reconduire aux frontières du village ces saintes filles qui ont élevé leurs enfants, qui les ont élevées elles-mêmes, qui ont visité, secouru, soulagé leurs malades; quand on saura d'avance que de pareilles scènes se renouvelleront sur tous les points du territoire français, eh bien! je ne crains pas de le dire, le simple annonce d'une pareille mesure causera une vive inquiétude dans le pays et aura un retentissement plus profond que vous ne le pensez. (Très bien! très bien! à droite.)

Enfin, messieurs, c'est par là que je termine, —est-ce bien par un article tel que l'article 18, par un article qui froissera au plus haut degré tous les catholiques de France, est-ce bien par un pareil article qu'il convient à cette majorité, à cette Chambre, de répondre au langage si conciliant, si modéré, que faisait entendre, hier encore, le Souverain-Pontife? Vos journaux ont tous applaudi, vous avez applaudi vous-mêmes à cette parole si pleine de mesure et de réserve. Eh bien, qu'est-ce que vous allez répondre à l'Encyclique du Saint-Père?

M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU.—Rien du tout!... (Rires à gauche.)

Mgr FREPPEL.—Vous allez lui répondre en expulsant des écoles publiques toutes les congrégations religieuses. Eh bien! si c'est là toute la réponse que vous avez à faire à l'encyclique du Saint-Père, faites-la! Mais le monde entier saura qu'à des avances vous avez répondu par des provocations, qu'à une parole de paix vous avez répondu par un cri de guerre; vous en aurez toute la responsabilité. (Applaudissements répétés à droite.—L'orateur, en retournant à son banc, est félicité par ses collègues de la droite.)

Cet admirable discours n'est pas seulement un chef-d'œuvre oratoire, c'est une éclatante revendication des droits de l'Eglise en matière d'enseignement, un lumineux exposé de principes, et un grand acte de patriotisme. Pourquoi faut-il que le Parlement français reste sourd à de telles paroles!

**Une découverte de M. Provancher**

M. Provancher, rédacteur du *Monde*, a fait une découverte qui va le poser. Il a découvert une clique, non pas la clique que tout le monde connaît, la clique fameuse, la clique historique, la clique authentique, la Clique des cliques, enfin ; mais une clique nouvelle, peu nombreuse et beaucoup plus criminelle que l'autre, puisqu'elle ne croit pas que M. Chapleau est dieu et que M. Provancher est son prophète. Nos lecteurs sont curieux, sans doute, de savoir les noms de ses membres. Le rédacteur du *Monde* les connaît, et il les désigne ; ce sont MM. F. X. Trudel, I. Belleau, et T. Chapais. Inutile de dire que cette clique apocryphe n'existe que dans l'imagination de M. Provancher.

Ces trois méchants personnages ont entrepris une croisade. Ils veulent détruire l'honorable secrétaire d'Etat et tous ceux qui ont combattu avec lui. Vit-on jamais plus coupable entreprise ? Aussi M. Provancher ne les ménage pas. Il les pourfend, il les massacre, il les extermine. C'est un terrible garçon que cet exécutif des hautes œuvres de M. Sénécal.

Après avoir fait un portrait en groupe des trois malheureux qu'il dénonce, portrait pas flatté du tout, M. Provancher procède à les peindre séparément. C'est là qu'il révèle la délicatesse de sa touche et la finesse de son pinceau.

Il s'en prend d'abord à M. Trudel, et répète sur son compte tout ce que le *Monde* dit à l'*Etendard* depuis un an. M. Trudel a un journal, et répondra, nous n'en doutons pas.

Vient ensuite le tour de M. Belleau. Notre ami le député de Lévis n'a pas de journal, et il est juste que nous le défendions contre les attaques du *Monde*. Suivant M. Provancher, M. Belleau n'est " qu'un conservateur ardent à déchirer son parti. " Nous savons mieux que cela dans le district de Québec. Le député de Lévis est un conservateur dévoué, fidèle, et dont l'honneur est sans tache. Il ne s'est pas ménagé pour le service du parti. C'est lui qui, durant plusieurs années, a soutenu, de sa plume acérée et de ses généreux sacrifices, l'*Echo de Lévis*, un des meilleurs journaux conservateurs que nous ayons eus à Québec. C'est lui qui a fait des luttes acharnées, contre M. Saint-George et M. François Langelier dans le comté de Portneuf. C'est lui qui a été l'un des plus vaillants champions de notre cause sur les hustings, où il a prêté cent fois le secours de sa puissante parole aux candidats conservateurs. Et ce vigoureux lutteur, le vaillant M. Provancher le représente comme étant " toujours au triomphe et jamais à la bataille. "

Enfin le rédacteur du *Monde* arrive à notre chétive personne. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ce qu'il dit de nous. Voici notre lot

" De M. CHAPAIS peu de chose à dire : celui-là n'a pas encore fait ses dents. " Qui êtes-vous, jeune homme ? " va lui demander le parti auquel il veut imposer une règle de conduite aussi extraordinaire, " vous voulez faire sortir du parti M. CHAPLEAU et ses amis ; savez-vous que depuis vingt

années ils ont donné tout leur temps, tout leur travail, toute leur intelligence au succès du parti conservateur ; qu'ils ont lutté nuit et jour dans la mauvaise fortune pour ramener nos amis au pouvoir et qu'ils ont réussi ! "

M. Provancher voudrait que le parti conservateur nous demandât qui nous sommes. En réalité c'est lui qui nous pose cette question pleine d'un noble dédain : " Qui êtes-vous jeune homme ? " Nous voulons y répondre immédiatement.

Nous sommes un conservateur de tradition et de conviction, conservateur sans alliage, conservateur quand même. Malgré notre jeunesse, qui paraît être un péché grave aux yeux de l'écrivain du *Monde*, notre *conservatisme* date de loin. Il date des luttes à outrance du parti conservateur de Kamouraska contre ce terrible libéral qui s'appelait Letellier. Depuis lors il ne s'est jamais démenti ni chez les nôtres ni chez nous. Les mauvais jours l'ont trouvé fidèle, les beaux jours ne l'ont pas connu exigeant. On ne l'a pas vu se faufiler au milieu des coulissiers et des jouisseurs ; le contact des spéculateurs ne l'a pas souillé ; il n'a jamais marché dans le sentier des intrigues ; il ne s'est jamais prêté à aucune transaction honteuse, à aucun marché véreux, à aucun lâche abandon de principes. Voilà notre *conservatisme*, le *conservatisme* qu'on nous a transmis ; et ce qu'il a été dans le passé, nous promettons qu'il le sera dans l'avenir. Nous défendons les vrais principes du parti, nous défendrons sa politique tant que nous la jugerons sage et conforme à la justice, nous défendrons ses chefs tant qu'ils seront dignes de la confiance d'un honnête homme. Quant à ceux d'entre nous qui pactiseront avec les idées libérales, qui désertent le droit chemin, qui terniront l'honneur du drapeau, qui voudront se servir du parti comme d'un vil instrument pour assouvir leurs appétits, ils ne seront jamais des nôtres.

Le rédacteur du *Monde* saura maintenant à quoi s'en tenir sur notre compte. Il y a longtemps que nous savons à quoi nous en tenir sur le sien, quoique nous n'ayions pas l'honneur d'être connu de lui. C'est un conservateur que les principes ne fatiguent pas, et dont les convictions sont légères. Il serait aussi bien libéral si les circonstances l'avaient voulu. Demain si M. Sénécal, retournant à ses anciennes amours, avait besoin de faire parler sa feuille, le *Monde*, en faveur de nos adversaires, M. Provancher aurait-il le cœur de lui refuser sa plume ?

Le rédacteur du *Monde* nous donne un conseil. Il insinue avec une délicatesse qui lui fait honneur, que nous ne devrions rien dire de fâcheux à l'adresse de M. Chapleau, parceque nous sommes le gendre de quelqu'un. " En attaquant M. Chapleau dans les circonstances, dit-il, M. Chapais a trop l'air de combattre *pro aris et focis*, trop l'air de laisser croire qu'on souffre quelque part d'une certaine impuissance (!) que la comparaison met en relief. " Il y a là un " trop l'air de laisser croire " qui vaudrait

qu'on en parlât. Mais laissons de côté ces vtilles. Nous sommes d'avis que M. Provancher a trop l'air de laisser croire qu'il veut nous intimider. Il s'adresse à mauvaise enseigne. Comment, parceque nous avons telles ou telles relations de famille avec un membre du cabinet, nous n'aurons pas notre franc-parler. Il nous faudra nous taire sur ce sujet, et ne pas traiter cet autre, et ne rien dire de désagréable à ce personnage, et rester silencieux sur les agissements de cet homme public. Un ministre manquera à la loyauté et à la solidité ministérielle, un député intriguera contre le parti, un journaliste, M. Provancher par exemple, écrira une sottise.

" Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire ! "

Qu'on se détrompe. Si nous laissons les choses s'établir sur ce pied, il vaudrait autant pour nous renoncer au journalisme. Non ; nous ne sommes pas inspiré, le *Courrier du Canada* n'est pas un organe, nous avons conscience d'être seul responsable de nos écrits, nous voulons rester libre, et libre nous resterons. Que M. Provancher comprenne bien qu'il n'est pas de taille ni d'esprit à nous baillonner.

Arrivons au mot de la fin. M. Provancher nous traite d'aventurier M. Provancher !!! Nous jurons solennellement au rédacteur du *Monde* que nous n'avons eu d'aventures d'aucune sorte. Nous n'avons jamais fait d'excursion à Manitoba ; notre vie a été jusqu'ici d'une monotonie fort prosaïque. Pas de bohème, pas de jeu de bourse, rien. Calme plat !...

Etre traité d'aventurier par M. Provancher !... le journaliste particulier de M. Sénécal !...

" Quel comble, et ce fut mon destin ! "

**Le député de Québec-Centre**

Le discours que M. Bossé a prononcé sur la loi des licences, a considérablement augmenté le prestige dont il jouissait déjà dans la Chambre des Communes. Il a traité la question en légiste et en homme pratique. Suivant lui, — et nous croyons qu'il est dans le vrai, — la loi MacCarthy est *ultra vires*, au moins dans certaines parties. Mais ce n'était pas là absolument la question qui était devant la Chambre. La question était de savoir si le Parlement devait abroger purement et simplement la loi de 1883, avant qu'il eût été décidé d'une manière précise, par le tribunal le plus compétent, que cette loi est inconstitutionnelle. Les décisions rendues jusqu'ici, en particulier dans les causes de Russell et de Hodge, se contredisent plus ou moins, et ne sont pas formulées de manière à établir nettement la jurisprudence sur ce point de droit. Les avis sont partagés. M. Bossé a cité deux causes qui se sont produites l'année dernière, et dans lesquelles les juges ont décidé que la loi MacCarthy est inconstitutionnelle. Il est donc à désirer que l'on obtienne un jugement final, complet et exclusif, qui ne laisse plus de place à la chicane. En attendant, les droits des provinces restent saufs, puisque le gouvernement s'engage à présenter un

bill pour suspendre les clauses pénales de l'acte d'Ottawa, jusqu'à ce que la question soit décidée.

Ainsi, voici exactement quelle est la position. Le gouvernement admet qu'il peut y avoir des doutes sur la constitutionnalité de sa loi. Il s'engage à faire décider la question par le plus haut tribunal possible. Et, en attendant, il suspend virtuellement l'effet de l'acte fédéral, laissant ainsi le champ libre à l'exécution des lois provinciales. M. Bossé a parfaitement exposé la situation et conclu très logiquement que la première chose à faire, c'était d'avoir une décision claire et directe.

Le discours très raisonné du député de Québec-Centre a fait une profonde impression sur la Chambre. Sa haute réputation d'homme de loi donnait à sa parole double poids. Voici ce que dit de M. Bossé la *Gazette de Montréal* : " M. Bossé de Québec, l'un des hommes les plus capables de la Chambre, orateur élégant dans les deux langues, esprit logique et convaincu, et argumentateur serré, dont l'influence a toujours été croissante depuis son entrée aux Communes, M. Bossé a réduit la question débattue à sa plus simple expression. "

Un incident, tout à l'honneur du député de Québec-Centre, s'est produit au début de son discours. Il parlait en français ; quelques députés crièrent : *en anglais, en anglais*. M. Bossé, s'interrompant, déclara qu'il était très flatté qu'on exprimât le désir de comprendre ce qu'il disait, mais que si les honorables collègues voulaient seulement apprendre le français, ils acquerraient une langue qui les paierait amplement de leurs peines.

Les électeurs de Québec-Centre ont le droit d'être fiers de leur député.

**A travers les Etats-Unis**

Le *Canadian American* de Minneapolis, Minn. dit que les principaux journaux du Dakota sont rédigés par des Canadiens (Canucks) et que les Canadiens commandent dans tout l'Etat.

M. Wilson, géologue de Chicago, qui étudie en ce moment la formation géologique des régions à charbon anthracite de la Pennsylvanie, près de Lone Mountain, a reçu l'autre jour la visite d'un fermier, nommé Samuel Herb, venant le prier d'examiner un échantillon de minéral trouvé dans sa propriété. C'était de l'émeri.

Le géologue accompagnant le cultivateur dans sa ferme, y a reconnu l'existence d'une veine d'émeri de 38 pouces. La petite propriété de Samuel Herb est nue et stérile, et il n'y a qu'une huitaine de jours qu'il cherchait à la vendre \$300. Une compagnie de Boston vient de la lui acheter \$50 000. Tous les terrains avoisinants ont doublé de valeur du jour au lendemain.

Mercredi dernier, les Canadiens de Southbridge, Mass, étaient dans l'allégresse. Ils fêtaient le retour de leur vénéré pasteur, le Rvd. M. Brochu, et s'efforçaient de lui montrer par leur empressement toute la sympathie et l'estime que son dévouement pour le bien de la paroisse ont fait naître dans leurs cœurs.

Le presbytère et le couvent avaient été brillamment illuminés pour l'occasion.

## Un savant

Nous avons écrit dernièrement quelques articles sur la loi du progrès et de l'évolution. C'était une réponse très modérée à une conférence faite à Québec, et qui contenait des erreurs scientifiques et doctrinales.

Nous avons eu le tort de trop parler du conférencier : il en a pris un petit grain d'orgueil.

Ce bon M. de Kastner s'est dit qu'il devait être un personnage important : il l'a cru.

Dédaignant de répondre aux arguments de pauvres "obscurantistes," il a résolu de poser en maître. Et il pose, et il phrase.

Le rédacteur de l'*Electeur*, en lui ouvrant les colonnes de son journal, s'est fait à la fois bedeau et thuriféraire. Il a annoncé le grand savant, il l'a respectueusement encensé.

Le maître n'a pas un langage très clair, mais il possède le don des phrases vides et sonores : deux qualités qui vont bien ensemble. Il aime à ouvrir des horizons inconnus de ses disciples, à qui il sait faire comprendre avec une extrême délicatesse que ce sont tous des ignorants. Dans ce jeune pays, voyez-vous.....

Monsieur a donc commencé par prouver ce que tout le monde sait, ce que personne ne conteste, à savoir : que les idiomes se transforment... que le français dérive du latin. La belle histoire !

Le mot *pourrir* vient de *putrere* ; mais notez les modifications intermédiaires : *putrere, pudrire, podrir, porrir*, et enfin *pourrir*. "Tr s'est successivement adouci en *dr*, puis en *rr* ; *u* a passé par *o* pour venir à *ou*." "Et tout cela afin d'arriver à cette conclusion : que rien ne peut arrêter dans sa marche triomphante la loi de l'évolution, cette grande loi qui éclaire d'un jour radieux les horizons sans fin de la vie universelle !" Avouez que ça prête à rire.

Tant que notre linguiste ne s'inspire que de ses dictionnaires et de ses grammaires, il dit des choses fort ennuyeuses, mais qui sont du moins passables. Il est vrai qu'il traduit César de manière à faire gémir les mânes du grand homme, mais on lui pardonne cette peccadille. Soudain les grammaires se ferment et le savant universel laisse tomber de ses lèvres ces paroles touchantes :

"Absorbé par nos occupations quotidiennes et par des études austères qui n'ont pour mobile que la recherche désintéressée de la vérité, en dehors de toute coterie politique, religieuse, philosophique ou sociale, le temps me manque pour faire voir au public que le progrès par l'évolution s'accomplit dans les langues en général. Mais je nourris d'ailleurs un projet grandiose : celui de prouver qu'il en est de même dans toutes les branches des connaissances humaines, dans tout ce qui existe, dans le monde moral, comme dans le monde physique."

Ce n'était que le début, mais il promettait, n'est-ce pas ?

Nous avons eu la suite il y a quelques jours, et nous ne saurions dire quand nous verrons la fin. Ça menace

d'être long, bien long, à moins que l'orthodoxie de l'*Electeur* ne s'effraie et ne dise à son cher professeur : "De grâce, soyez prudent, n'allez pas plus loin."

Cette seconde leçon est on ne peut plus amusante.

M. de Kastner y prend des airs de petit Darwin et nous promet des merveilles pour plus tard. Par exemple, il nous fera voir que "le mot latin *dies* se trouve reproduit deux fois dans le mot *aujourd'hui*, que des termes aussi différents d'apparence et de signification que "*répît, évêque, espion, épicier*, ont la même racine commune."

Ces paroles nous rappellent le maître de philosophie du *Bourgeois Gentilhomme*, et nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier avec M. Jourdain : "Vive la science ! Ah ! la belle chose que de savoir quelque chose !"

Mais pourquoi M. de Kastner veut-il nous ouvrir ces horizons splendides ? Pourquoi veut-il nous initier à ces mystérieux secrets de la linguistique ? Ah ! qui l'eût cru ? C'est afin de nous convaincre que les espèces animales se transforment, que le cheval n'est qu'un âne perfectionné, ce qui conduit tout naturellement à la sublime théorie de l'*homme-singe* ou de l'*homme-poisson*. Pour prouver que nous ne faisons pas de la pure plaisanterie, nous allons citer le raisonnement de notre conférencier aussi fort en logique qu'en version :

"Croyez-vous qu'il n'y ait pas plus d'analogie entre deux êtres comme l'âne et le cheval qu'il n'y en a entre les deux mots *épicier* et *évêque* ? Or je vous démontrerai la prochaine fois, avec une certitude absolue, que ces deux termes *épicier* et *évêque* sont les rejetons d'une même souche. Pourquoi le cheval et l'âne n'auraient-ils pas une commune origine, en supposant même que les géologues et les paléontologistes n'eussent pas encore retrouvé tous les chaînons intermédiaires ?"

Pourquoi pas ?... Cette forme interrogative convient admirablement à nos grands petits savants qui ne savent rien.

Quand ils ont posé une question, ils la croient résolue.

M. de Kastner interroge : pourquoi ?... pourquoi pas ?... Le bon sens lui répond, et le bon sens est contre lui. C'est une terrible chose que d'avoir le bon sens contre soi.

Donc, M. de Kastner nous montrera que les mots *épicier* et *évêque* ont la même racine. Et après ? "Que diront à cela, s'écrie-t-il, les abstraits de quintessence métaphysique" en termes plus simples, tous les gens sensés ?

Ce qu'ils diront ? Ils garderont probablement le silence, se contentant de soupirer et de penser que *cet homme est malade*.

## Correspondance de la Capitale

Ottawa, 19 mars 1884.

Le télégraphe vous a donné déjà le résultat du vote sur les résolutions de M. Houde demandant le rappel de l'acte des licences. Tous les députés conservateurs, moins quatre, ont soutenu l'amendement de Sir

Hector, à l'effet de soumettre la question des pouvoirs respectifs des législatures locale et fédérale, sur la question des licences, aux tribunaux. Ce résultat vous explique pourquoi M. Tarte qui était arrivé à Ottawa avec des projets si glorieux, en est si vite reparti.

Le vote donné par la majorité est, dans mon opinion, le seul qu'il soit possible de justifier sous les circonstances.

Voici en deux mots comment se présentait la question.

En juin 1882, sur un appel porté au Conseil Privé d'une décision de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, il fut décidé que l'acte de tempérance 1878 était constitutionnel, et de la compétence du Parlement fédéral. Cette décision reconnaissait par conséquent le droit du parlement fédéral de prohiber la vente des boissons enivrantes et de déterminer les conditions dans lesquelles elle pouvait se faire.

Il fut compris dans le temps, que ce jugement enlevait aussi aux législatures locales tout contrôle sur ce trafic. En la relisant aujourd'hui, on voit que la décision n'allait peut-être pas aussi loin, mais il n'en est pas moins vrai que l'inférence était passablement justifiée par les termes du jugement. Le Conseil Privé prenait même le soin de dire qu'il ne voulait pas qu'il fut compris que son jugement fut en opposition avec l'opinion exprimée par la Cour Suprême dans cette même cause de *Russell vs la Reine*. Or, cette opinion allait à dire que le pouvoir exercé par le parlement fédéral dans la passation de l'acte de 1878, il le tenait de la clause de l'acte de la Confédération qui lui donnait le droit de légiférer sur tout ce qui concerne la réglementation du commerce ; ce qui équivalait à dire que le parlement fédéral avait seul le droit de réglementer la vente des boissons. Il n'y eut qu'une opinion en Chambre sur la portée de la décision du Conseil Privé, et cela dans le sens que je viens d'indiquer. Subséquemment, dans la cause de *Hodge vs la Reine*, le Conseil Privé rendit une autre décision dans laquelle il reconnaissait la compétence de la législature d'Ontario à passer une loi pour déterminer les conditions dans lesquelles pouvait être accordées des licences pour la tenue des tables de billard, et la vente des boissons. En même temps le Conseil Privé déclarait qu'il n'avait rien à changer dans l'opinion exprimée dans la cause de *Russell vs la Reine*. Les deux décisions portaient sur des points différents, il est vrai, mais semblaient dans leurs développements, reconnaître le pouvoir concurrent des législatures locales et fédérales sur d'autres points touchant directement à la législation fédérale.

Dans ces circonstances et, vu l'incertitude créée par cette seconde décision, ne semble-t-il pas raisonnable qu'au lieu de répudier sa propre action, le Parlement fédéral décide de laisser sa loi en force jusqu'à ce que, sur un appel provoqué devant les plus hauts tribunaux du pays, il ait connu exactement l'étendue de sa

juridiction ? Qu'y a-t-il dans cette action qui puisse préjudicier aux droits des Provinces ? Quand ces droits seront bien définis, et ils devront l'être d'après les termes même de la constitution, il sera temps de demander qu'ils soient respectés. Si, comme on le prétend, le Conseil Privé est très disposé à interpréter l'acte fédéral dans un sens tout à fait favorable aux provinces, si sa décision dans l'affaire de *Hodge* a la portée qu'on lui prête, cette portée ne manquera pas de s'accroître davantage dans le jugement qui sera provoqué, et au lieu d'y perdre nous n'aurons qu'à y gagner. Il me semble que les députés qui ont voté la loi de 1883, s'ils ont fait une erreur en exagérant la portée du jugement *in re Russell*, ne devaient pas s'exposer à en commettre une seconde en exagérant dans le sens opposé la portée de la décision *in re Hodge*. Et c'est certainement le moindre danger qu'ils pouvaient courir.

Je vous avouerai que, de plus, les députés avaient une certaine répugnance à rappeler, avant même de l'avoir mise à l'essai, une loi qui a été préparée avec un très-grand soin et qui est sans contredit la meilleure qui ait été faite sur la matière. Peut-être qu'en constatant les bons effets qu'elle devra nécessairement produire, au point de vue de la morale publique, l'opinion publique en réclamera-t-elle une semblable pour la Province si celle-ci est déclarée inconstitutionnelle. Et ce sera un grand de fait dans la bonne direction. L'objection faite par M. Amyot qu'elle aura pour effet de diminuer les revenus provinciaux, est facile à résoudre. Cette loi aura pour effet sans aucun doute de diminuer de beaucoup le nombre des vendeurs de boissons, mais le gouvernement de la Province a le droit d'augmenter le prix des licences, de le doubler, de le tripler même. Si le nombre des débitants diminue de moitié, les licenciés pourront payer leurs licences plus cher et s'en trouver encore mieux. Vous pourrez ainsi diminuer considérablement le débit de boissons, et en conséquence relever le niveau de la moralité publique, sans que ni les revenus de la Province, ni les intérêts privés n'en souffrent.

Cette considération vaut quelque chose.

Quelques amendements seront faits à la loi, cette session, pour rencontrer les vues de quelques députés qui désirent maintenir, en faveur des conseils locaux, le pouvoir que leur donnait le code municipal de restreindre ou de prohiber la vente des boissons.

Vous avez dû remarquer que la tendance du *Canadien* s'accroît de plus en plus vers la gauche. Jugez par là des dispositions du groupe dont ce journal est l'éclaircisseur. Tenez pour certain qu'il accepte son échec sur le Pacifique de très mauvaise grâce.

Pendant que le *Canadien* entretient les espérances de M. Blake, les autres cherchent, préparent l'occasion, épient le moment favorable, nourrissent pendant ce temps la défiance dans l'esprit des amis, et dans l'opinion publique ; et, à un moment donné,

ils rééditeront la comédie du Pacifique, s'ils trouvent assez de dupes. Toutefois, comme ils ne peuvent compter que sur un coup de main ou une surprise, il y a toujours ce moyen facile de les déjouer, qui est de ne pas les perdre de vue, et de tenir constamment l'attention publique éveillée sur leurs mouvements. Dans ces conditions, je réponds de la paix.

Un libéral de notre district me disait l'autre jour. " M. Blake n'est que médiocrement flatté des cajoleries de certains hommes. Il n'ambitionne pas l'alliance de M. Sénécal et ne désire pas attacher à son pied le lourd boulet que traîne avec tant de peine le parti conservateur."

Et il avait raison. J'en ai toujours voulu à M. Mercier de s'être montré si difficile, je commence à croire que M. Blake fera lui aussi la sourde oreille aux prières que lui adressent tous les jours, du fond du cœur, les vrais amis de la cause conservatrice : " De la vraie clique, délivrez-nous, M. Blake."

X.

## CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, le 17 mars 1884.

QUI A LA PART DU LION DES CANADIENS-FRANÇAIS OU DES ANGLAIS DANS ONTARIO ?

Un certain monarque français, François Ier, le roi chevalier, disait un jour devant ses courtisans : " Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui lègue l'Amérique aux Espagnols." Ne pourrions-nous pas demander avec autant de raison, quel est l'article de la constitution provinciale d'Ontario qui lègue les emplois publics aux Anglais, à notre exclusion ? Si cet article n'existe pas, nous le savons, comment se fait-il que nous nous tenions satisfaits de si peu des nôtres aux affaires de l'administration publique ? Cette question, nous nous la sommes posée bien des fois, et si nous avions à la résoudre, nous aurions à entrer dans bien des considérations propres à éveiller notre apathie, ou au moins notre insouciance sociale. Nous avons trop facilement accepté l'éloignement des affaires. Après tout l'héroïsme montré dans les grandes luttes ouvertes, nous avons fait preuve de faiblesse en ne nous concertant pas suffisamment pour réclamer et maintenir nos droits constitutionnels.

Ceux qui n'ont pu nous chasser ou nous réduire par les armées ont été bien près de nous effacer du rôle auquel nous pourrions prétendre par notre nombre, comme par notre civilisation. Nous jouissons d'une paix profonde, d'une liberté parfaite depuis 1837, et cependant, il y a dix ans à peine que la nomination d'un Canadien-français à un emploi officiel a été faite dans la personne de M. Joseph Marentette comme officier de Douane à Windsor.

Oserions-nous rappeler les cris d'étonnement, sinon de jalousie, que cette nomination a provoqués chez ceux qui remplissent les bureaux des leurs ? On n'a vu dans la promotion de M. Marentette qu'un privilège révoltant, qu'un début de French Domination, contre lesquels il fallait prendre des mesures de répression. Était-ce là une logique de la part de nos voisins, quand ils se pavant du titre de libéraux partout où ils pénètrent ?

Depuis lors, nous le reconnaissons nous avons obtenu, pour les nôtres,

quelques emplois, mais nous les avons dans une proportion infime. C'est à peine si nous pouvons les compter pour le cinquième des positions à occuper, quand nous sommes la majorité. A l'office de la Poste de Windsor, sur quinze employés, nous en avons trois seulement de notre nationalité ; il en est de même dans les bureaux des différents autres services.

Mais pourrait-on nous objecter que dans notre nationalité les sujets manquent, ou qu'ils n'offrent pas les garanties morales voulues ? A cela nous répondons fièrement : non, nous ne manquons pas de sujets, et surtout nous les avons offrant par eux-mêmes les meilleures cautions morales. Qu'on nous permette de signaler ceux des nôtres investis d'emplois publics, et de demander en quoi ils cèdent à leurs collègues, tant en capacités qu'en garanties morales. Y-a-t-il dans le bureau de poste de Windsor des hommes plus respectables et plus estimés dans l'opinion publique, que nos trois Canadiens-français, Messieurs F. X. Meloche, R. Langlais et Charles Benglet ? Trouvera-t-on dans les douanes des hommes plus intègres que M. Baby, M. Z. Marentette et M. D. Brassard.

Enfin n'avons-nous pas dans la régie deux hommes éminemment instruits, deux compatriotes des plus intelligents dans M. Pierre Ramon M. Irénée Girardot ? Où de telles fonctions se sont formés, où de tels fonctionnaires se sont puisés, il s'en forme tous les jours, et nous sommes en mesure d'en offrir à l'administration jusqu'à concurrence du nombre des emplois qui devraient légalement nous revenir, et sans crainte d'avoir à en rougir.

Nous appelons l'attention des sociétés Saint-Jean-Baptiste sur ce qu'elles auraient à faire à ce sujet.

Sandwich, le 24 mars 1884.

*Nos instituteurs et nos institutrices canadiens-français dans le comté d'Essex, province d'Ontario.*

Après avoir montré que le petit nombre de nos Canadiens-français, qui ont été admis aux emplois publics, ne le cèdent ni en capacités, ni en garanties morales, à aucun de ceux de nos voisins qui envahissent nos bureaux administratifs, nous voulons parler d'une autre classe de fonctionnaires dont la mission a plus d'influence encore au point de vue de nos traditions nationales, et qui à tous les titres se montrent à la hauteur de l'honorable charge qu'ils embrassent au milieu de nos populations : nous avons nommé nos instituteurs et nos institutrices canadiens-français.

Il y a vingt-cinq ans à peine, il semblait que c'en était fait de nos écoles publiques pour les nôtres.

Le monopole de l'enseignement était tombé dans les mains de ceux qui nous avaient écrasés ; nous ne comptons parmi les maîtres de la jeunesse pas un seul Canadien-Français. Nous pouvons donc dire que nos instituteurs et nos institutrices canadiens ne sont que d'hier, et cependant ils sont nombreux sur le champ de la lutte laborieuse mais pacifique qui est si admirablement organisée par le système scolaire qui nous régit depuis quelque temps. Nous rendons hommage aux talents, aux succès des maîtres anglais ou autres, à qui sont confiés les enfants de leur nationalité, mais nous n'admettrons point qu'ils ont une supériorité sur les nôtres, malgré les avantages notables dont ils jouissent, autant pour les écoles préparatoires aux examens que pour la langue dans laquelle se passent ces examens.

Nous n'avons pas d'écoles spéciales pour l'étude du français, c'est une lacune regrettable, une lacune qu'il nous est temps de combler : nous ne sommes point là sur le pied de l'éga-

lité, et cet état de choses doit attirer l'attention des sociétés Saint-Jean-Baptiste, et de tous ceux de notre nationalité qui peuvent avoir à cœur le salut de nos traditions.

Nous pouvons dire que nos maîtres et nos maîtresses sont les enfants de leurs œuvres ; ils se sont en quelque sorte faits eux-mêmes ; soutenus et dirigés par leur dévoué inspecteur, M. Th. Girardot, ils sont arrivés à une aptitude d'enseignement que nos populations ont chaque jour occasion d'apprécier.

On nous permettra bien de citer ici les noms de nos instituteurs dont les mérites sont un point d'honneur pour notre nationalité, et qui nous font espérer qu'ils sont le début d'une liste qui ne fera que grandir dorénavant. Les Bondy, les Dugal, les Cheney, les Girardot, les Rocheleau, les Jubenville, les Paré, les Bénetto, les Renaud, les Famelart, et tant d'autres dont les noms nous échappent sont toute une phalange d'hommes qui rivalisent de zèle, de dévouement dans la cause de l'éducation publique.

Nous pouvons avec le même orgueil citer aussi les noms de nos institutions comme méritant hautement les éloges les plus flatteurs. Les demoiselles Pagé, Gignac, Rondat, Girardot, Crévier, Odette, Jolibois, Lebœuf, Réaume, Howell, etc, sont aussi de leur côté des modèles d'institutrices qui ne nous laissent rien à envier à celles des nationalités voisines.

A ces listes abrégées nous aurions bien aussi à ajouter les noms d'un certain nombre de maîtres et de maîtresses qui nous sont venus du Bas-Canada depuis quelques mois. Nous nous ferons un plaisir de leur consacrer un article spécial.

(A suivre)

## NOUVELLES DES CANADIENS D'ONTARIO

Nous apprenons avec une bien vive satisfaction que nos Canadiens français de Tilbury-Ouest, si fâcheusement en désaccord à l'occasion de leur nouvelle école séparée, cédant aux judicieuses observations qui leur ont été faites de la part des autorités compétentes, ont fini par tomber d'accord sur les limites qui devront circonscrire les enfants appartenant à chacune des trois écoles intéressées.

Nous félicitons vivement ceux qui sont charitablement intervenus dans cette mesure de pacification, assurant à chacun d'eux qu'ils ont fait là du patriotisme tel qu'il nous le faut, si nous voulons grandir en dignité à côté de ceux qui nous entourent et nous observent. D'autre part, ceux qui ont sacrifié leur amour propre en renonçant à leurs prétentions respectives n'en méritent pas moins des compliments pour avoir compris qu'il y a des intérêts qui en priment d'autres : ce sont ceux d'une section, sur ceux d'une ou de quelques familles, par exemple. Nous l'avons dit, c'est ainsi qu'il faut entendre le patriotisme ; c'est ainsi qu'il faut travailler à la gloire, au maintien de nos traditions, sans nous arrêter à des considérations qui sont du domaine de l'égoïsme, de l'esprit bas et étroit. Nous aurons assez à faire en nous tenant unis ; évitons la moindre des divisions capables de nous affaiblir en face de nos voisins.

\*\*\*

Une assemblée générale des membres de la Saint-Jean-Baptiste, dite d'Essex sera tenue à Windsor, dans la salle Saint-Alphonse, le dimanche 23 mars courant, à 4 heures de l'après-midi.

Parmi les affaires qui seront traitées, il sera question d'organiser les délégations de nos différentes sociétés qui devront se rendre à la grande

convention de Montréal, le 24 juin prochain.

Nous ne pouvons trop insister près de nos canadiens-français du pays pour que tous se rendent à notre assemblée qui sera une des plus importantes de l'année, vu les nombreuses questions qui y seront discutées, et qui intéressent au plus haut point non seulement notre société, mais encore notre nationalité canadienne.

## Nouvelles

Le dix-neuf mars courant, la paroisse de Sarnia, sur le lac Huron, était en grande fête à l'occasion des noces d'argent du Révérend Père Bayard, curé de la ville.

Les Dames de la localité, ayant appris que leur vénéré pasteur se proposait de donner un modeste dîner à quelques-uns de ses amis en souvenir de son 25ème anniversaire de prêtrise, ont imaginé de faire à leur bon curé une surprise préparée par des procédés marqués d'une délicatesse vraiment touchante.

Une souscription paroissiale s'est faite spontanément et a permis de donner à la fête un retentissement diocésain.

Toutes les salles du couvent de Sarnia ont été mises à la disposition des Dames de la ville, qui en un jour les convertirent en vraies salles de festin. Le clergé du diocèse fut invité, et s'y est rendu avec un empressement qui témoigne de l'estime dont le Révérend Père Bayard jouit parmi ses confrères.

Monseigneur Walsh a voulu aussi relever l'éclat de la fête, non seulement en y assistant en personne, mais en s'appelant lui-même pour faire le sermon de circonstance, sermon qui a été dans toute son étendue d'une si heureuse inspiration que l'auditoire n'oubliera jamais combien sa Grandeur sait montrer de déférence aux prêtres qui, comme le Révérend Père Bayard, honorent le sacerdoce par une vie de missionnaire vraiment apostolique.

La cérémonie religieuse a été splendide, les fidèles s'y sont portés avec un empressement impossible à décrire. Tout a été édification, tout a été un triomphe pour le héros de cette pieuse manifestation.

Le dîner a réuni des centaines de personnes, tant laïques notables que prêtres et amis du Révérend Père Bayard, qui aura trouvé dans ce beau jour des satisfactions assez douces pour lui faire oublier les pénibles labeurs de son ministère dans bien des missions où il a eu à lutter contre des difficultés capables de décourager tout homme autre que le vrai serviteur de Dieu.

Le vendredi 21 mars courant, il nous est arrivé à Sandwich même, pour résider définitivement comme fermier une honorable famille venant de Rimouski, place à près de quatorze cent milles d'ici.

Nous saluons M. Louis Parent, Madame Parent et leurs nombreux enfants comme des frères que nous sommes heureux de recevoir au milieu de nous, et de leur accorder le vrai droit de cité comme canadien-français des plus respectables et des plus intelligents.

M. Parent nous est arrivé sain et sauf après ce si long voyage, et sa famille n'a pas été peu étonnée de trouver dans notre région un vrai soleil de mai, après avoir laissé Rimouski sous une couche de neige de plus de cinq pieds d'épaisseur.

HTE GIRARDOT.

La Banque Nationale annonce un dividende de 2 0/0. Cette nouvelle sera accueillie avec plaisir par un grand nombre de personnes.

## Le scandale de Toronto

PROCÉDÉS DU COMITÉ D'ENQUÊTE—LETTRE DE M. BUNTING.

Le comité des privilèges et élections s'est réuni, le 18, dans la bibliothèque de la Chambre. M. Dowling, député de Renfrew-Sud, a fait sa déposition très longuement et avec un grand luxe de détails. Voici le résumé de son témoignage : Jeudi dernier, il eut une entrevue avec M. Wilkinson, qui lui fit des propositions pour l'engager à voter contre le gouvernement Mowat, dans le but de faire arriver au pouvoir un gouvernement de coalition. Il prétend que M. Wilkinson lui a proposé de voir M. Bunting pour parler de l'affaire, et lui a offert d'arranger entre eux une entrevue. M. Dowling a tout raconté aux membres du gouvernement qui lui ont conseillé d'aller chez M. Bunting.

Il y est allé dans l'après-midi. Il prétend que M. Bunting lui a fait alors des propositions corruptrices. Le député de Renfrew-Sud a eu aussi une conversation avec M. Lynch, qui lui a offert de l'argent pour son vote. La même chose avec M. Kirkland, qui s'est plaint du gouvernement au sujet d'une question de limite à bois, et a voulu faire signer à M. Dowling une promesse *round robin* de voter contre Mowat.

M. Balfour a ensuite donné son témoignage dans le même sens que M. Dowling. C'est surtout à Kirkland, l'américain intéressé dans les limites à bois, qu'il a eu affaire. M. Wilkinson lui a aussi fait des offres d'argent. M. Kirkland lui a dit qu'il avait \$10 000 à sa disposition pour faire modifier la loi sur la coupe du bois. M. Wilkinson lui a affirmé qu'un cabinet de coalition serait formé, et que M. Harcourt, député libéral, serait le chef de l'élément réformiste.

Vendredi, le 14 courant, M. Wilkinson a voulu lui faire signer le fameux *round robin*, et lui a offert \$1 000 pour sa signature. Plus tard il lui a promis la position de registraire au Nord-Ouest. Lundi il a insisté de nouveau pour faire promettre à M. Balfour de voter contre le gouvernement, et finalement il lui donne \$800 00, sans avoir obtenu aucun engagement. C'est alors que Balfour, après avoir consulté trois membres du cabinet, a écrit à l'orateur pour lui confier les \$800 00 et l'informer de cette tentative de corruption.

A la même séance du comité, l'inspecteur de police, Ward, a produit des lettres et papiers trouvés sur MM. Kirkland et Wilkinson. Il y a une lettre d'un nommé R. G. Peters, de Manistee, Michigan, datée du 25 décembre, autorisant Kirkland à dépenser \$10 000 pour une affaire de limites qui semble leur être commune, et une autre lettre de l'honorable D. L. Macpherson adressée à Wilkinson, et lui annonçant qu'il sera probablement nommé registraire à Edmonton, Territoire du Nord-Ouest. On trouve aussi parmi ces papiers le *round robin* qu'on a voulu faire signer à plusieurs députés. Ce sont là les seuls documents réellement importants.

A la séance du 20, M. McKim, l'un

des députés qui a reçu de l'argent, a donné son témoignage. C'est M. Wilkinson qui lui a fait des propositions et qui après plusieurs entrevues, lui a remis \$1,000 qu'il a fait parvenir à l'orateur, avec une lettre explicative. M. McKim avait signé le *round robin* avant de recevoir l'argent.

Voilà où en est rendue l'enquête. M. Bunting, de son côté, a publié dans le *Mail* de mercredi, la lettre suivante :

" J'ai lu le rapport de la déclaration non assermentée faite par M. Dowling hier, devant le comité des privilèges et élections, et comme l'on a fait librement usage de mon nom, je me hâte de déclarer que cette déclaration est, en des points très importants entièrement inexacte. M. Dowling vint me voir il y a quelques jours, aux bureaux du *Mail*. Il s'introduisit lui-même, car il était un étranger pour moi. Il me dit qu'il désirait me voir privément.

Je le fis entrer dans une autre chambre, et l'assurai qu'il ne serait pas dérangé. Il me déclara alors qu'il était membre de la législature, médecin de profession, pratiquant dans le comté de Renfrew, et gradué du collège McGill, Montréal. Il dit avoir été, contre sa volonté, induit par son parti d'entrer dans la vie publique ; qu'il avait été élu, que son élection avait été annulée, et qu'il avait été élu de nouveau. Il se plaignit amèrement de la mauvaise foi du parti qui le regardait, car on ne lui avait pas donné cinq cents pour l'aider à payer les frais de sa contestation, qui s'élevaient à la somme de \$5,000.

Quelques-uns de ses commettants lui avaient proposé de lui souscrire \$1 000, mais il avait refusé, vu qu'ils étaient ses patients.

Il se plaignit de nouveau de l'ingratitude de son parti ; qu'il était un jeune homme, et que le paiement de ses frais, l'embarrassait beaucoup. Je lui fis remarquer combien différente était la manière d'agir des conservateurs, à l'égard de l'élection d'Algoma, et j'ajoutai que si M. Dowling était conservateur, il serait traité tout autrement.

Il se déclara alors prêt à voter contre le gouvernement, moyennant la somme de \$2 000, et à résigner son siège dès l'on que voudrait. Je lui déclarai bien distinctement qu'il n'y avait pas à songer à sa proposition, et lui conseillai de ne pas résigner. Je me levai, et il me quitta. Je n'avais jamais parlé à cet homme avant ce jour, et ne l'ai jamais vu depuis.

Cette déclaration est correcte en tout points.

(Signé) C. W. BUNTING.

Toronto, 18 mars 1884.

Jusqu'ici aucun chef conservateur n'est impliqué dans l'affaire, et nous croyons qu'il est souverainement injuste de préjuger l'opinion par des accusations hâtives.

## Monsieur Clapin et l' "Univers"

Le correspondant parisien du *Canadien* continue à faire des siennes. Dans sa dernière lettre, il se livre à une équipée nouvelle. Laissant pour cette fois de côté les pièces suspectes et les romans scabreux, le courriériste léger se risque imprudemment sur le terrain ecclésiastique. C'est fort ; le claqueur d'*Hérodiade* transformé en traducteur d'encyclique ! Examinons-le dans ce nouveau rôle.

Pour son coup d'essai dans le genre religieux, il s'attaque à "l'*Univers*," au sujet de la traduction française de la dernière Encyclique du Saint-Père. Mais sur ce terrain, qu'il ne hante pas tous les jours, il vague et trébuche délicieusement. Le *Moniteur de Rome* s'est fait l'éditeur d'une version française de l'Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*. Cette version, adoptée de confiance

par le *Journal de Rome*, et un grand nombre d'autres journaux, au nombre desquels se trouve le *Courrier du Canada*, cette version n'est pas absolument fidèle, et, en un point surtout, pêche gravement contre le texte. Le Saint-Père dit qu'il a plusieurs fois chargé le Nonce pontifical à Paris de faire au gouvernement français des représentations, que les chefs de la république ont attesté recevoir avec un esprit d'équité ; le *Moniteur de Rome* lui fait dire que ces représentations ont été accueillies avec un esprit d'équité. La variante est visible et porte sur un point important. L'*Univers*, qui a publié une traduction à lui, a rendu exactement la pensée du Pontife, et relevé l'inexactitude de la version mise en circulation par le *Moniteur de Rome*. Le *Moniteur* n'a pas voulu en démordre. De là polémique, échange d'articles vifs, etc. Tout à coup M. Clapin intervient, et prononce *ex cathedra*. Voici comment il tranche le différend, contre l'*Univers*, naturellement :

Un passage, entre autres, de la lettre du Souverain Pontife, paraît beaucoup passionner les esprits : c'est celui où Léon XIII reconnaît que les réclamations présentées par le Nonce de Paris au gouvernement français ont été accueillies " dans un esprit d'équité. "

L'*Univers*, pour un, ne voulut pas admettre que le Pape eût parlé de la sorte, et, prétextant une erreur de traduction dans la version française de l'Encyclique, il imprima, au lieu et place du passage en question, que le gouvernement français avait seulement " attesté recevoir les observations du Chef de l'Eglise dans un esprit d'équité. " Comme on le voit, ce n'était plus du tout la même chose.

Cette assertion vient à son tour d'être contredite par les organes mêmes du Vatican, le *Moniteur de Rome* et l'*Osservatore Romano*, lesquels, non contents de prier l'*Univers* de vouloir bien rétablir dans son intégrité primitive la phrase incriminée, ont en outre signalé au journal de M. Eugène Veillot les nombreuses omissions dont il s'est rendu coupable en publiant en entier le document pontifical. Citons notamment le passage où l'Encyclique recommande aux laïques de respecter l'autorité des évêques : *auctoritatemque revereantur*. Ces mots ne figurent pas dans la traduction de l'*Univers*.

Relativement au passage controversé, voici le *texte absolument authentique* de la lettre du Saint-Père, tel que rédigé à Rome et publié dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Paris, c'est-à-dire dans l'organe même de Son Eminence le cardinal Guibert : " Dans ces circonstances, y est-il dit, nous n'avons, de notre côté, rien omis de ce que les temps semblaient réclamer. Nous avons ordonné, aussi souvent qu'il le parut nécessaire, à notre nonce apostolique de porter des réclamations, qui furent accueillies, par ceux qui gouvernent la chose publique, dans un esprit d'équité. "

Telle est la décision souveraine de M. Clapin. Le *texte absolument authentique* du passage en question, est le texte publié par la *Semaine religieuse de Paris*. Disons de suite que ce texte, ou plutôt cette traduction, est celle du *Moniteur de Rome*, que la *Semaine* a prise toute faite comme beaucoup d'autres feuilles hebdomadaires ou quotidiennes. Disons aussi que le *Moniteur de Rome* n'est pas l'organe du Vatican, pas plus que le *Journal de Rome*, pas plus qu'aucun autre journal romain.

Quant au texte officiel, il n'y en a qu'un seul, et c'est le texte latin. Nous allons citer ce texte, et M. Clapin va voir que sa version *absolument authentique* ne l'est pas du tout, que les mots ont attesté avoir reçus, ne

se trouvent pas dans la traduction du *Moniteur*, quoique le Souverain-Pontife les ait écrits, et qu'en définitive c'est l'*Univers* qui a raison. Voici la phrase latine—texte officiel—

Legatum Nostrum Apostolicum, quoties oportere visum est, facere expositulationes jussimus : quas qui rempublicam gerunt prono se ad equitatem animo accipere testati sunt.

*Testati sunt*, ont attesté : un élève de troisième traduirait cela. Nous reconnaissons avec M. Clapin que ce n'est plus du tout la même chose, mais c'est ce que le Saint-Père a dit ; et nous sommes heureux de réparer aujourd'hui l'omission involontaire que nous avons nous-même commise sur la foi du *Moniteur de Rome*.

Quant aux quatre mots que l'*Univers* aurait omis à un autre endroit, leur omission est purement matérielle et ne change nullement le sens de la phrase, ce qui n'est pas le cas pour l'omission du *Moniteur de Rome*. L'*Univers*, d'ailleurs, s'est empressé de rectifier son inadvertance légère, le *Moniteur de Rome* s'est obstiné dans sa traduction infidèle.

En terminant, un conseil à M. Clapin. Qu'il ne se fourre plus dans les questions religieuses ; il n'y entend goutte. Nous nous étonnons seulement, non, nous ne nous étonnons plus que le *Canadien* laisse passer dans ses colonnes d'aussi graves incartades.

## La déclaration de l'honorable M. Macpherson

Depuis que le scandale Kirkland a éclaté, les grits ont tenté, à plusieurs reprises, d'impliquer des chefs conservateurs dans l'affaire. M. Mowat s'est distingué sous ce rapport. De sa place en chambre, il a prononcé des paroles très injurieuses pour l'honorable M. Macpherson, insinuant que le Ministre de l'intérieur à Ottawa était complice de l'acte corrupteur de Wilkinson et Kirkland.

Le démenti ne s'est pas fait attendre. A la séance de mercredi, au Sénat, l'honorable M. Macpherson a soulevé une question de privilège.

Nous traduisons ses paroles : " Je demanderai à la Chambre la permission d'interrompre ses procédés pour une question de privilège. Je lis dans le *Globe* d'hier des paroles prononcées par le Procureur-Général d'Ontario, M. Mowat, sur un sujet qui avait été mis devant la législature, et que tous mes honorables collègues connaissent, sans aucun doute. Ces paroles se trouvent sous le titre *Privilège*, et ont trait à ce que M. Mowat appelle une conspiration. Au cours de ses observations, il a dit que des places ont été offertes, et que des conspirateurs ont déclaré qu'en offrant dans ce but des places qui dépendent du gouvernement fédéral, ils avaient l'autorisation du Ministre de l'Intérieur. M. Morris lui ayant demandé de répéter cette déclaration, M. Mowat a répliqué : " Ces conspirateurs, en faisant ces offres " d'emplois sous le contrôle du gouvernement fédéral, ont déclaré " qu'ils avaient pour cela l'autorisation du Ministre de l'Intérieur. " Plus loin il a dit : " Bunting s'est engagé à faire nommer " le dit McKim registraire au Nord-

“ Oest, avec un salaire de \$1 000. Wilkinson et lui, ont assuré McKim que le Ministre de l'Intérieur leur a promis que leur parole serait confirmée ; et Bunting en particulier a donné sa parole que la place serait accordée. ” Plus loin M. Mowat a dit encore : “ Dans le même but, le dit Wilkinson s'engagea à faire nommer Balfour régistrateur au Nord-Ouest, par le gouvernement fédéral. ”

“ Maintenant, honorables messieurs, tout ce que je désire aujourd'hui c'est de donner à ces affirmations un éclatant démenti. Ce démenti est superflu pour ceux qui me connaissent ; car l'absurdité de l'allégation est évidente. La place de régistrateur à Regina n'est pas vacante, et cependant, elle aurait été offerte à deux amis de M. Mowat. Je n'ai pas besoin de dire que je n'ai rien autorisé de semblable, et je donne à toutes ces insinuations, en autant que je suis concerné, un démenti formel. Avant de reprendre mon siège, je dois exprimer ma surprise qu'un homme occupant une position comme celle qu'occupe M. Mowat, ait pu porter une pareille insinuation contre un homme occupant une position comme celle que j'occupe. Il se base simplement, c'est lui-même qui le dit, sur l'allégation d'un membre de son parti, pour lancer contre moi une aussi grave accusation. Je me contenterai aujourd'hui de lui donner une dénégation catégorique, et je remercie la Chambre de m'avoir permis d'interrompre ses procédés. ”

Nous sommes heureux de mettre devant nos lecteurs ces paroles énergiques du Ministre de l'Intérieur. Elles contribueront à éclairer l'opinion sur ce qu'on doit penser des audacieuses insinuations qu'on se permet en certains quartiers contre les chefs conservateurs.

**Une douce manie**

L'Electeur veut absolument que le gouvernement Ross soit un gouvernement sénécalleux. C'est chez lui une douce manie qui nous paraît incurable, et que nous n'essaierons donc pas de guérir. Le parti conservateur sait à quoi s'en tenir sur ce sujet, et cela nous suffit. Seulement, notre confrère se rend coupable, — est-ce volontairement ? nous l'ignorons— d'une falsification grave d'un de ses propres écrits. Nous lui avons cité sa proclamation aux conservateurs honnêtes de Lévis, dans laquelle il leur demandait de suivre des chefs comme De Boucherville, Beaubien, Ross, etc. Nous avons prétendu que cette proclamation est un certificat d'honorabilité donné au docteur Ross par l'Electeur. Là-dessus, notre confrère s'écrie que nous ne sommes pas difficile si nous nous contentons de cela, et il publie après nous sa proclamation, mais en omettant le nom du docteur Ross. Si c'est une tactique, elle mérite condamnation.

Dans ce même numéro, notre confrère admet que nous avons dit vrai lorsque nous avons déclaré qu'il avait déjà fait l'éloge du docteur Ross. “ Nous l'avons classé parmi

les conservateurs honnêtes, quand nous avons raison de le croire honnête, ” écrit-il. Voilà un aveu précieux. Il y a deux mois, vous classiez le docteur Ross parmi les conservateurs honnêtes, et vous aviez raison de le croire honnête. Nous n'en voulons pas davantage. Le public sait que depuis ce temps le premier-ministre ne s'est pas comporté comme un malhonnête homme.

L'Electeur s'occupe beaucoup du programme des castors et de celui du docteur Ross. Qu'il dépose cette sollicitude. Le gouvernement fera connaître sa politique à l'ouverture de la session. Et en attendant, les conservateurs honnêtes et indépendants que notre confrère porte dans son cœur, se réjouissent d'avoir à Québec un gouvernement libre de l'influence sénécalle.

Maintenant, l'Electeur peut fabriquer tant qu'il lui plaira des histoires au sujet de l'élection de Portneuf. Cela ne nous regarde nullement, et ne tient pas du tout à la question. Comme fait, le député de Portneuf est parfaitement indépendant de M. Sénécal, et a même voté contre les principales mesures présentées dans l'intérêt du grand joueur.

**Le scandale de Toronto**

**L'ENQUÊTE**

L'enquête se continue devant le comité des privilèges et élections. Il n'y a eu jusqu'ici aucun témoignage bien intéressant. M. Dwight, gérant de la compagnie du télégraphe du Great-Western, a refusé de donner communication des copies de télégrammes qu'on lui a demandées. L'honorable M. Fraser a proposé de l'amener à la barre de la Chambre.

Le docteur Coscoden, député, a donné son témoignage qui n'a roulé que sur des entrevues et des conversations qu'il a eues avec M. Meek, avocat. Il prétend que M. Meek lui a fait des offres pour le faire voter contre le gouvernement. Le témoin a aussi rencontré M. Bunting au buffet du Parlement. M. Bunting lui aurait parlé de coalition, mais sans lui faire aucune offre.

L'enquête criminelle est commencée devant le magistrat de police. MM. Wilkinson, Bunting Meek et Kirkland ont comparu avec leurs avocats. MM. Meek, Bunting et Wilkinson ont plaidé non-culpabilité, et demande un procès par jury. M. Kirkland a produit le même plaidoyer ; mais il a demandé un procès sommaire.

M. McKim a rendu un long témoignage qui ne contient l'énoncé d'aucun fait nouveau.

**Arboriculture**

Au moment où la plantation des arbres fruitiers va se faire dans de grandes proportions, nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en leur rappelant les soins à prendre pour une plus sûre réussite dans cette opération. Aussitôt les arbres reçus du pépiniériste, il faut les mettre en jauge, c'est-à-dire les racines dans un trou assez profond pour recouvrir le tout de bonne terre, quand même le terrain serait prêt. On les prendra dans cette jauge alors au fur et à mesure du moment de la plantation ;

si un envoi d'arbres arrivait pendant la gelée, il faudrait déposer les colis intacts dans un endroit tempéré où il ne gèle pas ; cellier, cave ou écurie. On les déballe avec précaution, seulement quand toute gelée a cessé.

Les sujets arrivés par un temps de hale, c'est-à-dire sec et venteux, ou si l'on doit planter tardivement, devront avoir les racines trempées dans une bouillie grossière composée de terre grasse et de bouse de vache. Ceux qui auront l'écorce ridée seront couchés horizontalement dans une fosse entièrement recouverts d'une couche suffisante de terre, et mouillés copieusement. On les sortira quelques jours après, quand le bois sera revenu à son état normal.

Les arbres fatigués, quelque peu chétifs, exigent pour leurs racines et leurs branches une taille plus sévère que les arbres vigoureux.

Une bonne plantation se fait dans les conditions suivantes : Ouvrir de large trous, et défoncer le sol, si la couche végétale a trop peu de profondeur. Mélanger autour des racines de bonnes terres amendées par quelques engrais parfaitement consommés. Les fumiers ordinaires ne répondent pas à ce besoin : ils peuvent engendrer des moisissures sur les racines en se décomposant. Rafraîchir à la serpette ou au sécateur jusqu'au vif, au moment de la plantation, les racines meurtries par l'opération de l'arrachage. Aux jeunes sujets plantés dans un sol frais, il est quelquefois préférable de couper un peu court les racines mères, ménageant tout le chevelu possible.

En tenant compte de la petite butte qu'il est bien de former au pied du jeune arbre, il ne faut pas que le collet du plant, c'est-à-dire le point de jonction des racines avec la tige, descende plus bas que le niveau réel de la surface du sol. En plantant plus profond, l'arbre ne tarde pas à souffrir, faute d'air aux racines, et de plus il restera presque toujours stérile. Cette remarque est importante ; elle a été faite par des observateurs sérieux qui ont trouvé là une des principales causes de la stérilité des arbres. Nous pensons qu'on trouvera dans cette explication la réponse à plusieurs questions qui nous ont été faites au sujet de l'infécondité des arbres fruitiers.

Dans un terrain froid ou humide, si l'on ne peut choisir mieux, on ne doit creuser qu'un trou peu profond, et tenir la naissance des racines mêmes au-dessus du niveau du sol. On butte alors l'arbre en conséquence, et on le maintient par un tuteur assez fort. Arroser en plantant, si le sol est tant soit peu sec, et, dans tous les cas, il ne faut pas négliger de placer au pied de tout arbre planté une fourchée de paille ou de fumier pailleux, afin d'y entretenir la fraîcheur indispensable à la reprise de l'arbre. Il est bien aussi de badigeonner la tige des arbres plantés, soit avec un lait de chaux éteinte, soit avec une bouillie de cendres fraîches, ayant soin d'y ajouter de la terre grasse assez pour donner à cette application l'adhérence suffisante pour se coller à l'arbre.

La plantation de tous les arbustes doit se faire dans des conditions analogues. Dans les pays à climat sec et à température plus chaude que froide, l'automne est la meilleure saison pour la plantation. Le printemps est préférable pour les sols humides si l'on a à redouter des hivers trop rigoureux.

HTE GIRARDOT.

**La St-Joseph**

ST-SAUVEUR.—La célébration de la St-Joseph a été très brillante à St-Sauveur.

A 8.30, les membres de l'Union St-Joseph, au nombre d'environ quatre cents, avec bannière, insignes et la

musique du 8ème des carabiniers royaux en tête, allaient au devant de leur président, M. Jonas Gosselin.

MM. Villeneuve et Dumontier avaient été délégués par l'Union St-Joseph de St-Roch ; M. Grenier, par celle de Beauport ; M. Falardeau, par celle de Sillery, et M. Bourget, par celle du village de Lauzon, pour assister à la fête.

Les décorations dans l'église étaient aussi nombreuses que variées et disposés avec le goût le plus délicat.

De magnifiques banderolles ornées de courants de verdure descendaient à plis ondoyants du sommet de l'autel ; ces banderolles portaient plusieurs inscriptions ainsi que les armoiries de Léon XIII et de la congrégation des Oblats.

L'honorable M. Rémillard ainsi que M. Sheyn et M. Boutin, maire de St-Sauveur occupaient des sièges d'honneur.

MM. Peachy et Vallières, MM. les Drs Dion, Brochu etc étaient au bas-chœur.

La messe a été chantée par M. le Grand Vicaire C. E. Légaré, assisté des RR. PP. Drouet et Jodoin comme diacre et sous diacre.

Le sermon a été donné par le R. P. Bournigal O. M. I.

A l'orgue la musique a été pour les membres du chœur un vrai succès : nous les en félicitons bien sincèrement ainsi que l'orchestre et l'organiste.

Après la messe les membres de l'Union se sont rendus auprès du R. P. Bournigal qui a répondu avec bonheur à leur adresse.

ST-ROCH.—La procession à St-Roch a suivi le parcours que nous avons indiqué la semaine dernière. Elle était très nombreuse et précédée de la musique de l'Union musicale.

M. Latulippe lut l'adresse à M. J. E. Martineau, président de l'Union. M. Martineau répondit en termes heureux à cette adresse.

La messe a été chantée par M. l'abbé Sexton avec MM. les abbés Déziel et Belleau, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon a été donné par M. l'abbé V. Charland, du collège de Lévis.

Le chœur de St-Roch a chanté la messe de Papin.

Au Gloria il y a eu solos par Mlle Orphéa Giguère et M. P.-A. Lapière ainsi qu'à l'Agnus Dei.

A l'Épître M. F. Dorval a chanté Vision de Sainte-Cécile, à l'Élévation Mlle Brindamour a chanté Temple, ouvre-toi de Gounod.

M. Joseph Létourneau étudiant en droit, touchait l'orgue et M. J. Turcotte, avocat, dirigeait le chœur.

Au bas-chœur on remarquait Son honneur le Maire, l'honorable M. P. Garneau, le lieutenant colonel Vohl, M. Dorval, chef de la brigade du feu, etc etc.

MM. J. Langlois et P. Blouin représentaient l'Union St-Joseph de St-Sauveur, l'Union de Sillery avait pour délégué M. A. Pâquet.

Après la messe les membres se sont rendus à la sacristie où ils ont présenté une affectueuse adresse à M. le curé Gosselin.

Sur le parcours de la procession les rues étaient magnifiquement bien parées.

## La colère du "Monde"

M. Provancher, très mécontent des dures vérités que nous lui avons dites, a juré de nous anéantir, et s'est mis en quête d'un trait qui pût, du coup, nous coucher sur le carreau. Il a cherché dans son esprit; le carquois était vide. Restait l'arsenal des gens de mauvaise compagnie; M. Provancher s'y est porté d'instinct. Il s'agissait d'y trouver quelque bonne grosse personnalité bien injurieuse et bien cruelle. M. Provancher a mis la main sur quelque chose de rare et de foudroyant. Il s'est souvenu que nous ne sommes plus célibataire, et nous a délicatement appelé..... *monsieur gendre*. *Monsieur gendre*, tel est le titre de son article à notre adresse, tel est le sarcasme implacable dont il nous persécute. Après cela, si M. Sénécal trouve que son employé n'a pas d'esprit, c'est qu'il en a fort peu lui-même.

Malheureusement, il se rencontre que nous sommes d'une rare impudence. Nous admettons effrontément que nous avons un père, un beau-père, des oncles, etc. Après tout, cela peut arriver dans les meilleures familles, et nous sommes sûr que M. Provancher lui-même n'est pas sans péché sous ce rapport.

Examinons maintenant la remarquable production de ce monsieur. Le rédacteur du *Monde* a cru ou a voulu croire que nous lui soumettions le compte de l'honorable M. Chapais contre le parti conservateur. Il s'est trompé deux fois. D'abord tel compte n'existe pas; et puis, s'il existait, nous croirions manquer à notre devoir de *negotiorum gestor* en acceptant pour auditeur un homme tel que M. Provancher.

Encore qu'il nous répugne de descendre sur le terrain où le rédacteur du *Monde* veut nous attirer, nous ne pouvons nous empêcher de relever certains de ses dires. Il est vrai que l'honorable M. Chapais, après avoir lutté quinze ans, est entré, sans cesser de lutter, dans le cabinet. Il est également vrai que neuf ans plus tard, en 1872, il est sorti volontairement du pouvoir, plus pauvre qu'il n'y était entré. Cela surprendra peut-être M. Provancher et son entourage, mais la politique n'enrichit pas les honnêtes gens. Quant à l'époque qui a commencé en 1874, le rédacteur du *Monde*, par ignorance ou par mauvaise foi, manque absolument à la vérité historique. Nous citons ses paroles :

Le malheur est que le zèle de M. CHAPAISSA cessa avec le portefeuille; qu'en 1874, à l'heure où l'ennemi surprenait le camp conservateur, M. CHAPAISSA ne résistait pas dans son propre comté, et laissait élire un libéral par acclamation, et en 1878, il refusait d'aider M. TACHÉ à reprendre le comté de Kamouraska.

Les mauvais jours l'ont trouvé fidèle, sans doute, mais inactif.

Dans la grande débâcle de 1874, le parti conservateur de Kamouraska fit ce qu'il crut le plus sage pour ne pas compromettre l'avenir, et il fit bien. Mais ni ce parti ni son chef ne furent inactifs. En 1875, aux élections locales, ils emportaient le comté avec M. Roy, malgré les efforts de MM.

Letellier et Pelletier. En 1877, ils faisaient noblement leur partie dans la grande réaction conservatrice, en battant le candidat du gouvernement Mackenzie, qui venait de donner à M. Pelletier un portefeuille de ministre et un siège au Sénat.

Pour abrégé, de 1877 à 1884, chef et parti sont descendus sept fois dans l'arène électorale, et ont livré sept batailles rangées, toutes plus acharnées les unes que les autres. Il y a un an à peine, l'honorable M. Chapais, sexagénaire et malade, combattait encore les combats du parti conservateur, et cela sans aucun mobile d'ambition ni d'intérêt personnel. Quand M. Provancher aura derrière lui trente quatre ans de luttes formidables, et sur le front une couronne de cheveux blanchis au service de son pays, nous lui reconnaitrons le droit de faire la leçon à ceux qu'il appelle lui-même les anciens. Lorsque nous considérons ce qui se passe, nous pensons souvent que les anciens valaient richement les nouveaux.

Nous avons dit, quoiqu'il nous en ait coûté, tout ce qu'il fallait dire sur ce sujet délicat. Nous n'y reviendrons plus, quelles que puissent être les provocations de l'homme à qui nous avons affaire. Nos lecteurs ont compris, nous l'espérons, le sentiment qui nous a fait parler; ils comprendront la réserve qui nous fera taire. Ainsi donc, le rédacteur du *Monde* peut essayer, tant qu'il lui plaira, de mordre l'honorable M. Chapais, de même que Sir Hector Langevin. Il y perdra ses dents, et l'estime des rares conservateurs qui peuvent avoir encore quelques illusions sur son compte.

Quant à la position prise par le *Courrier du Canada*, elle n'exige pas une longue défense. Notre journal n'a pas entrepris de démolir l'honorable Secrétaire d'Etat, ni prêché de croisade contre lui. Nous avons simplement trouvé répréhensible quelques-uns de ses agissements durant l'affaire du Pacifique. Certains de ses actes nous ont paru imprudents, certaines de ses démarches nous ont semblé en contradiction avec le principe de la solidarité ministérielle. Nous l'avons dit franchement et sans détour, non pas dans les intérêts de tel ou tel ministre, mais dans l'intérêt du parti conservateur. Voilà ce que le *Monde* appelle une inconvenance. Vraiment le discours est plaisant. C'est le *Monde* qui nous reproche de manquer de respect à un ministre, le *Monde*, qui, depuis le commencement de la session, n'a cessé d'attaquer le cabinet conservateur à tout propos et hors de propos! Il n'y a pas dans la province de Québec un journal libéral qui ait combattu plus violemment qu'il ne l'a fait la politique et les hommes du ministère. Il n'y en a pas un qui ait mis plus de brutalité dans ses attaques, et plus de méchanceté dans ses insinuations. Sir John Macdonald est aussi bien chef que M. Chapleau, n'est-ce pas? Et cependant le *Monde* l'a dénoncé avec acharnement, lui et ses collègues. Cette "voix qui s'élève de la foule et dit à cet homme en autorité: Vous avez trahi," ça été la voix de

M. Provancher. Est-ce le *Courrier du Canada* ou le *Monde* qui a publié ces impertinences, reproduites avec délices par l'*Electeur* :

D'une part, trahir les intérêts les plus sacrés du peuple qu'ils représentent et mettre en danger nos institutions provinciales, de l'autre, voter les résolutions pour maintenir Sir John et enrichir les spéculateurs du Pacifique. Les députés qui voteront ces résolutions dans les circonstances actuelles encourront une responsabilité dont le peuple leur demandera un compte sévère.

La Province de Québec est représentée dans le cabinet par trois ministres canadiens-français. Que font-ils en ce moment? sont-ils encore vivants? s'ils ne sont pas morts ou en léthargie, il serait temps pour eux de donner signe de vie et de montrer s'ils comptent pour quelque chose dans la direction des affaires publiques. C'est sur eux surtout que pèse la plus grande responsabilité et s'ils méconnaissent leurs devoirs et s'endorment dans une fausse sécurité, ils pourraient bien avoir un réveil aussi prompt que désagréable.

(Le Monde du 19 février.)

Vous n'attaquiez pas alors un seul ministre, M. Provancher; vous en attaquiez trois, les trois chefs de notre province, et pour les naïfs, vous vous donniez même l'air d'attaquer M. Chapleau, en même temps que ses collègues. Vous les accusiez de lâcheté ou de trahison. Vous prêchiez l'indiscipline, vous l'un des vieux apôtres de la discipline servile. Vous tentiez d'ameuter l'opinion contre les hommes en autorité, et de diviser la députation afin de renverser le gouvernement. Pendant ce temps-là, sans trahir les intérêts de notre province, le *Courrier du Canada* défendait les chefs traitreusement assaillis, et leur politique qui lui semblait bonne. Et c'est vous aujourd'hui qui avez l'audace d'accuser, de rappeler au respect des chefs, de prendre sous votre protection les hommes constitués en autorité! Si nous sommes peu, comparé à M. Chapleau, ce dont nous convenons volontiers, qu'étiez-vous donc, vous monsieur Provancher, comparé à Sir John Macdonald, à Sir Hector Langevin et à leurs collègues. Pour nous servir de vos propres expressions, quel droit avait un homme comme vous à trancher de l'autorité, à vouloir nous faire adorer ce que vous adoriez et brûler ce que vous brûliez, à condamner les réputations, à pontifier, en un mot, suivant le rite sénéaliste? Vous nous invitez à nous taire, avec l'urbanité de langage qui vous distingue. Ne serait-ce pas plutôt à nous de vous jeter ce superbe: "taisez-vous" qui est si ridicule dans votre bouche? Ah! nous vous connaissons bien, vous et vos compères: mieux que vous ne croyez. Il y a longtemps que nous vous lisons, et que nous vous suivons. Nous connaissons votre tactique, vos moyens, votre genre de polémique. Ni vos grands airs, ni vos hauteurs risibles, ni vos objurgations inoffensives ne nous font peur. Nous nous moquons des uns et des autres, et nous savons parfaitement que toutes vos foudres ne sont que des foudres de fer-blanc.

Un dernier mot. Le *Monde* fait observer que le "*Courrier du Canada* s'attaque vivement à l'un de ses rédacteurs." Voilà quelque chose de rare. C'est le *Monde*, dont M. Provancher est le directeur et le rédacteur responsable, qui a attaqué personnellement le rédacteur du *Courrier*, et qui l'a traité d'aventurier

Cela nous a paru farceur dans la bouche d'un M. Provancher, et nous en avons légèrement glosé. Voilà tout. On avouera que la riposte était légitime. Quant à la question de *fun*, nous admettons volontiers que le rédacteur du *Monde* a pu en avoir beaucoup plus que nous, et nous lui en abandonnons la gloire sans coup férir.

## Résumé des dépêches

## EUROPE

## FRANCE

Paris, 19 mars 1884.

Le gouvernement a résolu d'occuper le Haut-Tonkin jusqu'à la frontière chinoise.

Les discours prononcés à Belleville, le jour de la Saint-Patrice, donnaient à entendre que des explosions allaient bientôt éclater à Londres, en plus grand nombre qu'auparavant. Les dynamistes se recrutent considérablement parmi les réfugiés de Paris.

Les communistes ont célébré hier l'anniversaire de la Commune par un banquet, dans un faubourg de Paris. Les discours ont été très violents.

Paris, 20 mars 1884.

Après que Honghoa sera tombé au pouvoir des Français, la France portera la frontière occidentale du Tonkin à Tuyen-Konang, actuellement occupé par les Pavillons-Noirs. La frontière nord ira de Phulong à Tuyen-Kouang.

Paris, 21 mars 1884.

La question de l'indemnité a été discutée par le gouvernement. Le minimum dont on est convenu, est de 150,000,000 de francs.

Paris, 22 mars 1884.

Le gouvernement a reçu une pétition des Français de l'île de la Réunion et de l'île Maurice se plaignant de l'état des affaires à Madagascar et demandant que le protectorat français soit étendue à cette île.

Ferry a résolu, paraît-il, de transférer du Tonkin à Madagascar, six mille hommes de troupes.

On rapporte que des troubles assez graves ont eu lieu au Sénégal.

## ANGLETERRE

Londres, 19 mars 1884.

M. Gladstone est allé à Coombe dans le comté de Surrey.

M. Jenkinson, le directeur du Bureau d'investigation criminelle pour les affaires d'Irlande, a nommé 50 détectives spéciaux.

Gladstone est constamment accompagné d'un détective.

On parle toujours de dissolution du Parlement. Le *Daily News* recommande aux libéraux d'être prêts au premier avis.

Un correspondant du *London News*, M. O'Kelly, est parvenu auprès du Mahdi. Il a été bien reçu.

Londres, 20 mars 1884.

Parnell organise la campagne électorale en vue d'une dissolution prochaine du Parlement. Les parnellites feront la lutte dans 90 divisions, et comptent en gagner 75.

Le colonel de Winton a été nommé par le roi des Belges, gouverneur de la mission internationale de la rivière Congo.

M. Thorhill, conservateur a été élu dans Cambridgeshire, par 1,000 voix de majorité, en remplacement de l'ex-orateur Brand, libéral. Le *Post* dit que c'est là une grande victoire pour le parti conservateur.

Londres, 23 mars 1884.

L'ambassadeur chinois, le marquis de Tseng, a reçu ordre de retourner à Paris.

ALLEMAGNE.

Berlin, 20 mars 1884.

Bismarck et le gouvernement impérial semblent disposés à maintenir énergiquement les mesures préventives contre les anarchistes et les socialistes.

Berlin, 22 mars 1884.

C'est aujourd'hui le 87ème anniversaire de la naissance de l'Empereur Guillaume. Cette fête est célébrée avec beaucoup d'éclat.

Bismarck a donné un grand dîner diplomatique à l'occasion de l'anniversaire impérial.

ITALIE

Rome 23 mars 1884.

On annonce que le Pape va créer dans le consistoire de demain, deux cardinaux et vingt et un évêques.

RUSSIE

St-Petersbourg 20 mars 1884.

On a arrêté vingt-sept nihilistes, dont quatre officiers d'artillerie.

AFRIQUE

SOUDAN

Alexandrie, 19 mars 1884.

Deux vaisseaux de guerre, le *Condor* et le *Myrmidon*, ont appareillé pour Souakim.

Souakim, 20 mars 1884.

L'amiral Hewitt a, dit-on, retiré sa proclamation pour mettre à prix la tête d'Osman-Digna.

Il est rumeur qu'Osman-Digna s'enfuit vers l'intérieur.

Les rebelles s'organisent pour reprendre la lutte. Trois tribus s'avancent vers Souakim.

Khartoum, 22 mars 1884.

Un corps d'expédition de 1 200 hommes s'est porté au secours de Halfaya.

Les rebelles se remuent toujours et font des préparatifs.

Souakim, 22 mars 1884.

On est sous l'impression qu'Osman Digna est presque complètement abandonné par ses troupes.

Souakim, 24 mars 1884.

Osman-Digna, qui a repris son costume de derviche, a autour de lui 5 000 de ses soldats qui l'exortent à livrer une troisième bataille.

On s'attend qu'un combat aura lieu demain.

Souakim 25 mars 1884.

Les Anglais ont fait une marche de quinze milles aujourd'hui. Chaleur intense. Plusieurs soldats frappés d'insolation.

ASIE

Tonkin, 19 mars 1884.

Le général Millot est déterminé à attaquer les Pavillons Noirs à Hung-hoa.

Le général Négrier a cessé la poursuite des Chinois, et est rentré dans Bac-Ninh.

Nouvelle victoire française.

Les troupes française ont pris la forteresse de Thainguayen.

GUERRE FRANCO-CHINOISE

Le parti de la guerre en Chine est furieux de la prise de Bac-Ninh, et demande la mise en accusation des mandarins qui ont rendu la ville.

AMERIQUE

Washington, 19 mars 1884.

La Chambre a adopté les résolutions du comité des Affaires Etrangères au sujet de l'incident Lasker.

Pittsburg 20 mars 1884.

Il s'organise, parmi les mineurs, une grève dont les conséquences menacent d'être désastreuses.

Hudson, N. Y., 21 mars 1884.

Un nommé Edwards, adonné à l'opium a tué sa femme et a tenté de se suicider.

Petites nouvelles

—Voulez-vous avoir de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salspareille d'Ayer.

PROCÈS CRIMINEL.—On annonce que le 26 courant aura lieu à Montmagny, le procès de P. Carrier accusé de meurtre de E. Lemieux de St-Magloire.

L'avocat de Carrier est M. L. P. Pelletier.

ÉGHAPPÉ BELLE.—L'Eglise St-Roch, Québec l'a échappé belle samedi soir. Un des vicaires s'aperçut, vers 11 heures, que des tisons enflammés tombaient d'une petite ouverture qui se trouvait au plafond.

L'alarme fut immédiatement sonnée. Les pompier arrivèrent aussitôt. Il n'y a qu'une petite ouverture au plafond. Les dommages sont donc peu considérables.

UNE BAGARRE EN RÉGLE, A LÉVIS.—Voici comment s'est passée, vendredi dernier, cette affaire chez nos voisins de l'autre rive.

Parmi les hommes employés au creusement de la nouvelle citerne, rue St-George, il en est un qui, après avoir été averti plusieurs fois par le contre-maître Maranda, de ne plus blasphémer, fut enfin congédié, vendredi.

A une heure, l'un des ouvriers, Thomas Ramsay, annonça au contre-maître que si Fortin ne travaillait pas, personne ne travaillerait.

De suite, on fit avertir monsieur le surveillant des travaux de la ville. Celui-ci vint ordonner aux hommes de reprendre l'ouvrage ou de s'en aller. Ramsay voulut de nouveau intervenir. D'une parole à l'autre, ou en vint aux mains. Ramsay saisit M. Maranda à la gorge et la mêlée devint générale. C'est alors que le surveillant de la ville fut heurté par les travailleurs et précipité sur le roc au fond de la citerne d'une hauteur d'à peu près dix-huit pieds.

M. Thompson, reçu plusieurs contusions graves. Il a une large incision au front.

Samedi matin, on pensait que Ramsay irait imposer ses volontés et un détachement de police était là. Tout a été tranquille. Il y a eu un rassemblement de curieux, mais rien autre chose.

ACCIDENT.—Un accident des plus graves est arrivé à M. Frs Courteau de cette ville, dit le *Messenger de Nicolet*, qui travaillait au chantier de M. Francis McCaffrey, dans la paroisse de St-Valers de Bulstrode. Vendredi, 14 courant, M. Courteau voulut aider un de ses associés à abattre un arbre et il dit à son ami qu'il finirait de couper l'arbre seul et qu'il aurait le temps de parer la chute de l'arbre; malheureusement il n'eut pas le temps et les branches de l'arbre lui ont causé des meurtrissures à la tête et aux pieds; ses associés lui portèrent les premiers secours et ils ont été cherché le Dr Poulin qui se trouvait à quatre lieues de distance du chantier qu'il lui donna les premiers soins médicaux.

M. le Dr Lahaie de LaBaie est allé seconder les efforts du Dr Poulin. La victime quoique un peu mieux aux dernières nouvelles, est encore dans un état très critique.

ACCIDENT TERRIBLE.—Un douloureux accident est arrivé, samedi après-midi, au fils de M. Olivier Gingras, menuisier, rue Richelieu.

Il était occupé à enlever la neige sur le trottoir en face de la résidence de son père, en compagnie d'un ami du nom de Leblanc, qui était armé d'un pic.

Or, au moment où le jeune Gingras

se penchait pour enlever une pelletée de neige, son compagnon élevait son pic dont la pointe vint s'enfoncer dans l'œil gauche de son jeune ami, en transperçant l'orbite.

M. le Dr Boulet fut mandé immédiatement.

L'œil gauche est absolument perdu

LES PROCHAINES ASSISES CRIMINELLES DE QUÉBEC.—Voici la liste complète de procès qui seront instruits aux prochaines assises :

Assaut grave.—Michael Walsh, Jos. Quinn, John Walsh, Jean Chartrain et John Ross Sullivan (du dernier terme)

Meurtre.—Sougraine (du dernier terme.)

Empoisonnement.—La femme Boutel, de la Baie St-Paul.

Homicide.—Gumbleton.

Vol chez Délisle.—Richerdson et Paré.

Larcin.—Honoré Trudel, Wm. Moloney, et Marguerite Fournier, femme Jean Latulippe.

Détournement.—Alfred Trudel.

L'affaire Fournier-Langlais.

—Les Pilules d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr; elle ne resserrent par les intestins, et sont un tonique admirable.

TRAGIQUE.—La prison de Sandwich vient encore d'être le théâtre d'un drame tragique qui a jeté dans la consternation la ville tout entière et tout le pays du voisinage.

Nous avons parlé, il y a quelque temps de deux individus arrêtés à Windsor, et détenus à Sandwich, pour un vol grave dont ils étaient inculpés à Harrow, place de notre Comté d'Essex. Ils sont connus sous les noms de Kennedy et Carlanghen. Ils étaient soigneusement gardés dans chacun une cellule, et ils devaient passer tout prochainement à la cour pour entendre une sévère condamnation.

On n'a pu encore savoir comment l'un d'eux, Carlanghen, a reçu du dehors, un revolver complètement chargé. Bien des conjectures faites ne peuvent être rapportées utilement. Enfin après s'être mis en mesure d'évasion, le dimanche matin du 16 du courant vers 7 heures, au moment où le gardien, M. Leach, ouvrait la porte de la cellule de Carlanghen, celui-ci tira deux coups de revolver en pleine poitrine sur le pavé, pour ne point se relever. L'assassin s'empara des clés, et courut ouvrir la cellule de son complice. Un deuxième agent M. Devis voulut arrêter Kennedy en le saisissant au collet; mais à son tour il reçut à la tête deux vigoureux coups de bouteille qui le firent pirouetter et tomber évanoui.

Dès lors les deux scélérats avaient la sortie libre. En quelques minutes ils arrivent devant l'église où se trouvent un grand nombre de voitures dont les propriétaires étaient à la basse-messe. Détacher un des meilleurs chevaux et prendre la fuite fut l'affaire d'un instant. L'alarme se donna vite, et une heure après la police mettait la main sur Kennedy au moment où il prenait le bateau pour traverser de Walkerville à Détroit. On eut peine à contenir l'exaspération publique en face du malheureux ramené en prison. On voulait l'écarteler sur place.

Jusqu'à présent on n'a pu encore découvrir les traces de Carlanghen; mais s'il n'a pu passer dans les Etats-Unis, comme on le présume, il ne tardera pas à être capturé. Il y aurait bien des commentaires à tirer de cette évasion, nous laisserons le jour se faire un peu avant de nous en permettre.

RECETTE UTILES.—Médecine domestique.—Le vinaigre camphré devrait se

trouver dans toutes les familles, attendu le fréquent usage qu'il serait prudent d'en faire.

On emploie ce vinaigre à purifier le mauvais air qui se forme constamment dans les chambres habitées et où une ventilation suffisante ne peut avoir lieu, soit faute d'ouvertures qui permettant un courant, soit aussi par un trop grand encombrement de meubles. Le séjour prolongé d'un malade dans une chambre, et une foule d'autres air constances exigent une fréquente purification de l'air si sujet à être vicié, et à devenir par conséquent plus ou moins impropre à la respiration. On sait combien s'affaiblissent insensiblement les personnes qui sortent vraiment de la maison. La cause en vient de l'air vicié au milieu duquel ils vivent.

Formule pour obtenir le vinaigre camphré

Camphe en poudre un once. Vinaigre, de vin autant que possible, une quarte. On agite la bouteille de temps en temps jusqu'à ce que le camphre soit entièrement dissous, ce qui se remarque quand il n'y a plus de dépôt au fond de la bouteille.

Pour purifier l'air il suffit d'en jeter quelques gouttes sur une pelle rougie au feu. En cas de défaillance on respire avec avantage le vinaigre camphré. En cas de scorbut on peut s'en gargariser la bouche. Étendu de vingt fois son volume d'eau quelques lotions faites dans toute l'étendue du corps sont d'excellentes précautions dans les cas de maladies épidémiques, diphthérie, rougeole, petite vérole, etc.

PILULES HOLLOWAY.—Débilité héréditaire.—Les constitutions altérées qu'on néglige de soigner, se développent souvent au moment de la croissance et causent plusieurs maladies opiniâtres. On prévient de telles conséquences au moyen de ces purifiantes Pilules qu'on peut prendre en toute assurance, des puis les premiers symptômes des dérangements de la santé jusqu'à son complet rétablissement. Des instructions imprimées (qui entourent chaque boîte) sont les meilleures et les plus simples guides, pour les patients, à la recherche d'un remède à leurs maladies, récentes ou chroniques, et cette médecine convient admirablement pour améliorer la digestion et aider l'assimilation, afin de renouveler la santé de ceux qui sont naturellement délicats et de restaurer les force de ceux qui sont prématurément atteints.

Décès

A Charlebourg, le 19 du courant, M. Pierre Pageau, cultivateur, âgé de 70 ans.

A Longueuil, le 17 courant, à l'âge de 91 ans, Roméo, enfant de Théophile Bourdon.

A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 63 ans, Michel Paiement dit Larivière.

A St-Jérôme, le 17 courant, à l'âge de 41 ans, madame Marie-Flore-Alphonsine Valois, épouse de Chs-Edmond Testard de Montigny, écrivain, avocat.

A St-Louis du Mile End, le 18 courant, à l'âge de 17 ans et 4 mois, Marie-Louise Leclerc.

A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 29 ans, Ubaldine, la plus jeune des filles de feu le juge Beaudry, et épouse de H. J. Browne, comptable de la banque Molson, à Meaford, Ontario.

A St-Roch, Québec, à l'âge de 56 ans et 4 mois, madame Louise Bellarmay, épouse de feu Pierre Sylvain, charpentier.

A Ste-Malachie, Dorchester, le 19 de ce mois, à 3 heures après midi, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie de 4 ans soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne, dame Rose Mercier, épouse de feu Alexandre Pâquet, mère de 10 enfants, et arrière petits enfants 58.

A Québec, le 22 mars, à l'âge de 55 ans et 8 mois, après une longue et douloureuse maladie, dame Caroline Belleau, épouse de sieur L. G. Trudel, ancien marchand.

Au faubourg St-Jean, Québec, le 23 mars 1884, à l'âge de 19 ans et 8 mois, après une longue et douloureuse maladie, dame Zoé Voyer, épouse de Léandre Renaud, pharmacien.

Le 22 du courant, à Saint-Roch de Québec, Joseph Dion, maître-boulangier, à l'âge de 67 ans.

## Notre Nouveau Feuilleton

Nous commencerons au prochain numéro la publication d'un des plus intéressants feuilletons qui aient paru jusqu'ici.

### LE DRAME

DES

## CHAMPS ELYSÉES.

Nous sommes certains que nos abonnés l'accueilleront avec plaisir, et nous invitons les personnes qui ne sont pas encore abonnées à notre JOURNAL DES CAMPAGNES, d'y souscrire le plus tôt possible, afin d'avoir l'avantage de lire une œuvre littéraire supérieure.

Nous faisons un tirage extraordinaire des numéros qui contiennent le commencement de ce feuilleton. Les personnes qui s'abonneront prochainement, recevront ces premiers numéros gratuits.

Ne manquez pas de vous abonner au JOURNAL DES CAMPAGNES qui se publie tous les JEUDIS contenant 16 pages de matières à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

**Le Petit Mois du Sacré-Cœur,**

**Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,**

**Le traité sur le cheval et ses maladies.**

Sur réception d'UNE PIASTRE seulement, vous recevrez le JOURNAL pendant un an, outre trois cadeaux d'une grande utilité.

S'ADRESSER A

**Elzéar Bédard,**

Agent du Journal des Campagnes.

9, RUE BUADE, QUEBEC.

Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.

### Perte et gain

#### CHAPITRE I.

J'ai été pris il y un an  
De fièvre bilieuse."

" Mon médecin me déclara guéri, mais je tombai malade de nouveau avec des douleurs terribles dans le dos et aux côtés et je devins tellement mal que  
Je ne pouvais pas remuer !  
Je déperis !

De 228 lbs je tombai à 120 ! Je m'étais soigné pour le foie, mais sans résultat. Je commençai à faire usages des Amers de Houblon. L'appétit me revint aussitôt, les douleurs me laissèrent, tout mon système sembla s'améliorer comme par magie et après l'emploi de plusieurs bouteilles, je ne suis pas seulement aussi sain qu'un souverain, mais je pèse plus qu'auparavant.

Je dois la vie aux Amers de Houblon  
Dublin, 6 juin '81

R. FITZPATRICK.

#### CHAPITRE II.

" Malden, Mass, 1er février '80 Messieurs,—

" Je souffrais de maux de tête."

Névràlgie, dérangement sexuel, pendant des années, de la manière la plus terrible.

Aucune médecine ou docteur ne purent me faire de bien ou me guérir jusqu'à ce que je fis usage des Amers de Houblon.

" La première bouteille

Me guérit presque ; "

La seconde me rendit aussi bien et aussi forte que lorsque j'étais enfant.

" Et j'ai toujours été de même jusqu'à présent."

Mon mari souffrait depuis vingt ans d'une sérieuse.

" Maladie des rognons, du foie et des voies urinaires.

" les premiers médecins de Boston le déclarèrent—

" Incurable ! "

Sept bouteilles de vos Amers le guérirent et je sais que

" La vie de huit personnes " a été sauvée par vos Amers.

## Petites nouvelles

**ÉBOULLANTÉE.**— Ces jours derniers Melle Fortin, âgée de dix-huit ans, fille de monsieur Siméon Fortin, de l'anse Hadlow, s'est brûlé les bras et les jambes, en voulant mettre sur le dessus du poêle un vaisseau rempli d'eau bouillante. Malgré les souffrances atroces endurées par la victime on assure qu'elle en reviendra tout à fait.

**ENQUÊTE.**— Hier comme on l'a annoncé, M. le Coroner Belleau a tenu une enquête, à propos de la mort de Madeleine Jobin dont la mort avait été causée par la peur de deux énormes chiens appartenant à un nommé Racine, de la rue Bayard.

Voici quel a été le verdict :

" Que Madeleine Jobin, épouse de Jean-Baptiste Verret, est morte de choc sur le système nerveux, causé par deux chiens, dont le ou les propriétaires sont inconnus, et qui ont poursuivi, attaqué et renversé la défunte, lundi 17 mars. Les jurés représentent que d'après les dépositions, il est établi qu'il y a à St-Sauveur beaucoup de chiens vicieux et dangereux, et ils recommandent que des procédures légales soient immédiatement prises contre les propriétaires de ces chiens afin que ceux-ci soient détruits."

Des procédures vont être prises immédiatement contre Racine.

Ces chiens ont déjà attaqué plusieurs personnes.

**COMPARAISON INGÉNIEUSE.**— Dimanche dernier, Mgr Lafèche a fait un magnifique sermon sur les devoirs des électeurs en temps d'élection.

A propos de ceux dont le vote est subordonné à certains produits, le prédicateur s'est servi d'une comparaison admirable et très juste en disant que le courant qui dirige la conscience était encore plus délicat que le courant magnétique qui fait mouvoir l'aiguille aimantée de la boussole; et que de même que la présence de certains métaux, comme le fer et l'acier, faisait dévier l'aiguille et l'empêchait d'indiquer le pôle, de même la présence d'autres métaux comme l'or et l'argent faisait dévier la conscience de l'homme de la ligne droite. Il n'est pas même nécessaire que ces métaux soient directement mis en contact, leur voisinage suffit pour influencer ou l'aiguille ou la conscience.

**ARRESTATION BIEN PAYÉE.**— L'agent de police Cullen a reçu avis mardi, de la disparition d'un nommé Prentice Tiller employé de la " Pacifique Express Co," de Saint-Louis, Mo., qui avait emporté avec lui le joli magot de \$70 000.

On supposait que le voleur se dirigeait vers Montréal, et on averti de la même façon, la police de toutes les villes du pays promettant une récompense de \$5 000 pour l'arrestation du coupable et 10 pour cent de l'argent retrouvé.

Les agents secrets étaient donc sur la qui vive partout, mais malheureusement pour la plupart d'entre eux, ils reçurent dans l'après-midi, la nouvelle que Tiller avait été arrêté en arrivant à Milwaukee.

La récompense de celui qui a fait la capture se trouve être de \$12 000.

(Le Monde)

**DE RETOUR.**— Les employés de navires qui vont travailler chaque hiver dans les ports du Sud commencent à revenir à Québec. Les bûcherons reviennent aussi en grand nombre des chantiers de l'Outaouais, du Michigan et d'ailleurs.

A ce propos, un confrère répète que ceux qui avaient été engagés l'automne dernier pour aller travailler dans un chantier de Peterborough, ont été joués

de la belle façon. Ils étaient à peu près trois cents recrutés dans les différentes paroisses du bas du fleuve. On leur avait promis \$23 par mois et on ne leur en a donné que \$15.

**ACCIDENT FATAL.**— Un journal du Missouri annonce qu'un Canadien-français de Montréal, nommé Wilfrid A. Croteau, s'est tué accidentellement sur la ligne du chemin de fer, dans Wayne County, en maniant un pistolet chargé.

Croteau revenait du Texas avec un compagnon du nom de Mansell et voulait dit-on vendre un revolver à un serre-frein, lorsqu'en examinant l'arme, le coup parti et il fut tué instantanément.

Une enquête du coroner a eu lieu et un verdict suivant les faits a été rendu.

**ORIGINALITÉ.**— Les Anglais appliquent volontiers leur axiome favori : *Time is money*. En voici une preuve :

Le président de la chambre des communes en Angleterre désirait faire faire son portrait. Mais poser est une perte de temps. Il a donc imaginé d'installer le peintre chargé de le *portraiter* dans la salle même des délibérations. L'artiste a croqué le président en robe et en perruque, tandis que celui-ci vaquait à son office.

Voilà un portrait qui sera pris d'après nature.

**ANNIVERSAIRE.**— L'Université d'Edimbourg, fondée en 1584, célèbre son troisième centenaire les 15, 17 et 18 avril prochain.

L'Académie française est invitée à envoyer, pour cette circonstance, un délégué à Edimbourg.

**LE QUÉBEC CENTRAL.**— On travaille à déblayer cette voix fermée depuis longtemps. Une locomotive agit dans la Beauce et une seconde locomotive est partie de Lévis pour aller à sa rencontre. Ainsi les cultivateurs des comtés de Beauce et Dorchester, qui chaque année amènent sur le marché de Pâques les plus beaux produits pourront les expédier facilement cette année.

On espère terminer les travaux la semaine prochaine.

**MORTS SUBITES.**— Jeudi après-midi, Madame veuve Sir Hugh Allan est tombée morte sur la rue, à Montréal, au moment où elle faisait une marche.

— Un citoyen du village St-Charles, M. Jean Petit, âgé de soixante ans environ, est tombé mort, jeudi après-midi, sur le marché Finlay.

**UN FAMEUX MYSTIFICATEUR.**— Samedi a été inhumé, à l'Ancienne-Lorette, Isidore Laberge, décédé à l'asile de Beauport, à l'âge de 72 ans. Tous ceux qui ont un tant soit peu d'âge, se rappellent les nombreuses mystifications dont Laberge fut l'auteur. Tour à tour charpentier, pressier au *Mercury*, il avait par s'établir à Lorette, où il vivait avec sa sœur, grâce aux revenus provenant de la succession de feu M. le curé Laberge.

**NOUVEAU MODE DE SUICIDE.**— Atlanta, 21 — Madame John Smith, du comté de Jackson, s'est suicidé hier en se plongeant la tête dans un vase d'eau bouillante. Elle est morte quelques instants après.

Cette invention est encore à breveter.

**MORT D'UN ACROBATE CANADIEN.**— Albert Lehaire, acrobate, dont les parents demeurent rue St-Félix, à Montréal, tombé d'une hauteur de 32 pieds dans un théâtre de Minneapolis le 15 mars, s'est fracassé le crâne sur un siège d'orchestre.

Lehaire était à faire des jeux sur un trapèze lorsque la corde qui le retenait au plafond se brisa.

Le malheureux est mort 4 hrs après sa chute.

## SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

### Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

" Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies décharnées des quantités de matières purides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,

MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

" Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

## La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névràlgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**  
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

## LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou éétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRIGHER écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1882: " L'autonome dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: " La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre " Famille Fairbairn," Vocaliste Ecosais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1880: " Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse — une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de Elm street, No. 28, Charlestown, Mass., 14 Avril 1882, dit: " Il y a deux ans environ j'ai perdu la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**

Vendue par tous les Droguistes.

Feuilleton du Journal des Campagnes

Québec, 27 Mars 1884. — No 7

L'ÉCOLE

DES

ROBINSONS.

(Suite et fin)

“ Marchons! marchons!” s'écria Godfrey, en faisant signe à Caréfinotu de presser le pas.

Il était inquiet. De tristes pressentiments l'agitaient, sans qu'il pût parvenir à les maîtriser.

Sous leur influence, présentant quelque malheur prochain, il avait hâte d'être de retour à Will-Tree.

Et ce fut bien autre chose lorsqu'il approcha de la planche jetée sur le rio.

Des cris d'effroi retentissaient sous le groupe des sequoias. On appelait au secours, avec un accent de terreur auquel il n'y avait pas à se méprendre!

“ C'est Tartelett! s'écria Godfrey. Le malheureux a été attaqué!... Vite! vite!...”

Le pont franchi, vingt pas plus loin, Tartelett fut aperçu, détalant de toute la vitesse de ses jambes.

Un énorme crocodile, sorti du rio, le poursuivait, la mâchoire ouverte. Le pauvre homme, éperdu, fou d'épouvante, au lieu de se jeter à droite ou à gauche, fuyait en ligne droite, risquant ainsi d'être atteint!... Soudain il butta, il tomba... Il était perdu.

Godfrey s'arrêta. En présence de cet imminent danger, son sang-froid ne l'abandonna pas un instant. Il épanla son fusil, il visa le crocodile au-dessous de l'œil.

La balle, bien dirigée, foudroya le monstre, qui fit un bond de côté et retomba sans mouvement sur le sol.

Caréfinotu, s'élançant alors vers Tartelett, le releva... Tartelett en avait été quitte pour la peur! Mais quelle peur!

Il était six heures du soir.

Un instant après, Godfrey et ses deux compagnons étaient rentrés à Will-Tree.

Quelles amères réflexions ils durent faire pendant ce repas du soir! Quelles longues heures d'insomnie se préparaient pour ces hôtes de l'île Phina, contre lesquels s'acharnait maintenant la mauvaise fortune!

Quant au professeur, dans ses angoisses, il ne trouvait à répéter que ces mots qui résumaient toute sa pensée :

“ Je voudrais bien m'en aller !”

XXI

QUI SE TERMINE PAR UNE RÉFLEXION ABSOLUMENT SURPRENANT DU NÈGRE CARÉFINOTU

La saison d'hiver, si dure sous ces latitudes, était enfin venue. Les premiers froids se faisaient déjà sentir, et il fallait compter avec l'extrême rigueur de la température. Godfrey dut donc s'applaudir d'avoir établi un foyer à l'intérieur. Il va sans dire que le travail de palissade avait été achevé et qu'une solide porte assurait maintenant la fermeture de l'enceinte.

Durant les six semaines qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'à la mi-décembre, il y eut de bien mauvais jours, pendant lesquels il n'était pas possible de s'aventurer au dehors. Ce furent, pour premier assaut, des bourrasques terribles. Elles ébranlèrent le groupe des sequoias jusque dans leurs racines, elles jonchèrent le sol de branches cassées, dont il fut fait une ample réserve pour les besoins du foyer.

Les hôtes de Will-Tree se vêtirent alors aussi chaudement qu'ils le

purent; les étoffes de laine, trouvées dans la malle, furent utilisées pendant les quelques excursions nécessaires au ravitaillement; mais le temps devint si exécrable que l'on dut se consigner.

Toute chasse fut interdite, et la neige tomba bientôt avec une telle violence, que Godfrey aurait pu se croire dans les parages inhospitaliers de l'Océan polaire.

On sait, en effet, que l'Amérique septentrionale, balayée par les vents du nord, sans qu'aucun obstacle puisse les arrêter, est un des pays les plus froids du globe. L'hiver s'y prolonge jusqu'au milieu du mois d'avril. Il faut des précautions exceptionnelles pour lutter contre lui. Cela donnait à penser que l'île Phina était située beaucoup plus haut en latitude que Godfrey ne l'avait supposé.

De là, nécessité d'aménager l'intérieur de Will-Tree le plus confortablement possible; mais on eut cruellement à souffrir du froid et de la pluie. Les réserves de l'office étaient malheureusement insuffisantes, la chair de tortue conservée s'épuisait peu à peu; plusieurs fois, il fallut sacrifier quelques têtes du troupeau de moutons, d'agoutis ou de chèvres, dont le nombre ne s'était que peu accru depuis leur arrivée sur l'île.

Avec ces nouvelles épreuves, que de tristes pensées hantèrent l'esprit de Godfrey!

Il arriva aussi que, pendant une quinzaine de jours, il fut gravement abattu par une fièvre intense. Sans la petite pharmacie qui lui procura les drogues nécessaires à son traitement, peut-être n'eût-il pu se rétablir; Tartelett était peu apte, d'ailleurs, à lui donner les soins convenables pendant cette maladie. Ce fut à Caréfinotu, particulièrement, qu'il dut de revenir à la santé.

Mais quels souvenirs et aussi quels regrets! C'est qu'il ne pouvait accuser que lui d'une situation dont il ne voyait même plus la fin! Que de fois, dans son délire, il appela Phina, qu'il ne comptait plus jamais revoir, son oncle Will, dont il se voyait séparé pour toujours! Ah! il fallait en rabattre de cette existence des Robinsons, dont son imagination d'enfant s'était fait un idéal! Maintenant il se voyait aux prises avec la réalité! Il ne pouvait même plus espérer de jamais rentrer au foyer domestique!

Ainsi se passa tout ce triste mois de décembre, à la fin duquel Godfrey commença seulement à recouvrer quelques forces.

Quant à Tartelett, par grâce spéciale, sans doute, il s'était toujours bien porté. Mais que de lamentations incessantes, que de jérémiades sans fin! Telle que la Grotte de Calypso, après le départ d'Ulysse, Will-Tree “ ne résonnait plus de son chant ”, — celui de sa pochette, bien entendu, dont le froid raccornissait les cordes!

Il faut dire, aussi, que l'une des plus graves préoccupations de Godfrey était, en même temps que l'apparition des animaux dangereux, la crainte de voir les sauvages revenir en grand nombre à l'île Phina, dont la situation leur était connue, contre une telle agression, l'enceinte palissadée n'aurait été qu'une insuffisante barrière.

Tout bien examiné, le refuge offert par les hautes branches du squoia parut encore ce qu'il y avait de plus sûr, et on s'occupa d'en rendre l'accès moins difficile. Il serait toujours aisé de défendre l'étroit orifice par lequel il fallait déboucher pour arriver au sommet du tronc.

Ce fut avec l'aide de Caréfinotu que Godfrey parvint à établir des saillies régulièrement espacées d'une paroi à l'autre, comme les marches d'une échelle, et qui, reliées par une

longue corde végétale, permettaient de monter plus rapidement à l'intérieur.

“ Eh bien, dit en souriant Godfrey, lorsque ce travail fut fini, cela nous fait une maison de ville en bas, et une maison de campagne en haut!”

— J'aimerais mieux une cave, pourvu qu'elle fût dans Montgomery-Street!” répondit Tartelett.

Noël arriva, ce “ Christmas ” tant fêté dans tous les Etats-Unis d'Amérique! Puis, ce fut ce premier jour de l'an, plein des souvenirs d'enfance, qui, pluvieux, neigeux, froid, sombre, commença la nouvelle année sous les plus fâcheux auspices!

Il y avait alors six mois que les naufragés du *Dream* étaient sans communication avec le reste du monde.

Le début de cette année ne fut pas très heureux. Il devait donner à penser que Godfrey et ses compagnons seraient soumis à des épreuves encore plus cruelles.

La neige ne cessa de tomber jusqu'au 18 janvier. Il avait fallu laisser le troupeau aller pâturer au dehors, afin de pourvoir comme il le pourrait à sa nourriture.

A la fin du jour, une nuit très humide, très froide, enveloppait l'île tout entière, et le sombre dessous des sequoias était plongé dans une profonde obscurité.

Godfrey, Caréfinotu, étendus sur leur couchette à l'intérieur de Will-Tree, essayaient en vain de dormir. Godfrey, à la lumière indécise d'une résine, feuilletait quelques pages de la Bible.

Vers dix heures, un bruit lointain, qui se rapprochait peu à peu, se fit entendre dans la partie nord de l'île.

Il n'y avait pas à s'y tromper. C'étaient des fauves qui rôdaient aux environs, et, circonstance plus effrayante, les hurlements du tigre et de la hyène, les rugissements de la panthère et du lion, se confondaient, cette fois, dans un formidable concert.

Godfrey, Tartelett et le noir s'étaient soudain relevés, en proie à une indicible angoisse. Si, devant cette inexplicable invasion d'animaux féroces, Caréfinotu partageait l'épouvante de ses compagnons, il faut constater, en outre, que sa stupéfaction égalait au moins son effroi.

Pendant deux mortelles heures, tous trois furent tenus en alerte. Les hurlements éclataient, par instants, à peu de distance; puis ils cessaient tout à coup, comme si la bande des fauves, ne connaissant pas le pays qu'elle parcourait, s'en fût allée au hasard. Peut-être, alors, Will-Tree échapperait-il à une agression!

“ N'importe, pensait Godfrey, si nous ne parvenons pas à détruire ces animaux jusqu'au dernier, il n'y aura plus aucune sécurité pour nous dans l'île!”

Peu après minuit, les rugissements reprirent avec plus de force, à une distance moindre. Impossible de douter que la troupe hurlante ne se rapprochât de Will-Tree.

Oui! ce n'était que trop certain! Et, cependant, ces animaux féroces, d'où venaient-ils? Ils ne pouvaient avoir récemment débarqué sur l'île Phina! Il fallait donc qu'ils y fussent antérieurement à l'arrivée de Godfrey! Mais, alors, comment toute cette bande avait-elle pu si bien se cacher, que, pendant ses excursions et ses chasses, aussi bien à travers les bois du centre que dans les parties les plus reculées du sud de l'île, Godfrey n'en eût jamais trouvé aucune trace! Où était donc la mystérieuse tanière qui venait de vomir ces lions, ces hyènes, ces panthères, ces tigres? Entre toutes les choses inexplicables jusqu'ici, celle-ci n'était-elle pas, vraiment la plus inexplicable?

Caréfinotu ne pouvait en croire ce qu'il entendait. On l'a dit, c'était

même chez lui de la stupéfaction poussée à la dernière limite. A la flamme du foyer qui éclairait l'intérieur de Will-Tree, on aurait pu observer sur son masque noir la plus étrange des grimaces.

Tartelett, lui, gémissait, se lamentait, grognait dans son coin. Il voulait interroger Godfrey sur tout cela; mais celui-ci n'était ni en mesure, ni en humeur de lui répondre. Il avait le pressentiment d'un très grand danger, il cherchait les moyens de s'y soustraire. Une ou deux fois, Caréfinotu et lui s'avancèrent jusqu'au milieu de l'enceinte. Ils voulaient s'assurer si la porte de l'enceinte était solidement assujettie en dedans.

Tout à coup, une avalanche d'animaux déroula avec grand bruit du côté de Will-Tree.

Ce n'était encore que le troupeau des chèvres, des moutons, des agoutis. Pris d'épouvante, en entendant les hurlements des fauves, en sentant leur approche, ces bêtes affolées avaient fui le pâturage et venaient s'abriter derrière la palissade.

“ Il leur faut ouvrir!” s'écria Godfrey.

Caréfinotu remuait la tête de haut en bas. Il n'avait pas besoin de parler la même langue que Godfrey pour le comprendre!

La porte fut ouverte, et le troupeau épouvanté se précipita dans l'enceinte.

Mais à cet instant, à travers l'entrée libre, apparut une sorte de flamboiement d'yeux, au milieu de cette obscurité que le couvert des sequoias rendait plus épaisse encore.

Il n'était plus temps de refermer l'enceinte!

Se jeter sur Godfrey, l'entraîner malgré lui, le pousser dans l'habitation, dont il retira brusquement la porte, cela fut fait par Caréfinotu dans la durée d'un éclair.

De nouveaux rugissements indiquèrent que trois ou quatre fauves venaient de franchir la palissade.

Alors, à ces rugissements horribles, se mêla tout un concert de bêlements et de grognements d'épouvante. Le troupeau domestique, pris là comme dans un piège, était livré, et à la griffe des assaillants.

Godfrey et Caréfinotu, qui s'étaient hissés jusqu'aux deux petites fenêtres percées dans l'écorce du sequoia essayaient de voir ce qui se passait au milieu de l'ombre.

Evidemment, les fauves, — tigres ou lions, panthères ou hyènes, on ne pouvait le savoir encore, — s'étaient jetés sur le troupeau et commençaient leur carnage.

A ce moment, Tartelett, dans un accès d'effroi aveugle, de terreur irraisonnée, saisissant l'un des fusils, voulut tirer par l'embrasure d'une des fenêtres, à tout hasard!

Godfrey l'arrêta.

“ Non! dit-il. Au milieu de cette obscurité il y a trop de chance pour que ce soient des coups perdus. Il ne faut pas gaspiller inutilement nos munitions! Attendons le jour!”

Il avait raison. Les balles auraient aussi bien atteint les animaux domestiques que les animaux sauvages, — plus sûrement même, puisque ceux-là étaient en plus grand nombre. Les sauver, c'était maintenant impossible. Eux sacrifiés, peut-être les fauves, repus, auraient-ils quitté l'enceinte avant le lever du soleil. On verrait alors comment il conviendrait d'agir pour se garder contre une agression nouvelle.

Mieux valait aussi, pendant cette nuit si noire, et tant qu'on le pouvait, ne pas révéler à ces animaux la présence d'êtres humains qu'ils pourraient bien préférer à des bêtes. Peut-être éviterait-on ainsi une attaque directe contre Will-Tree.

Comme Tartelett était incapable de comprendre ni un raisonnement

de ce genre, ni aucun autre, Godfrey se contenta de lui retirer son arme. Le professeur vint alors se jeter sur sa couchette, en maudissant les voyages, les voyageurs, les maniaques, qui ne peuvent pas demeurer tranquillement au foyer domestique !

Ses deux compagnons s'étaient remis en observation aux fenêtres. De là, ils assistaient, sans pouvoir intervenir, à cet horrible massacre qui s'opérait dans l'ombre. Les cris des moutons et des chèvres diminuaient peu à peu, soit que l'égorgeant de ces animaux fut consommé, soit que la plupart se fussent échappés au dehors, où les attendait un mort non moins sûr. Ce serait la perte irréparable pour la petite colonie ; mais Godfrey n'en était plus à se préoccuper de l'avenir. Le présent était assez inquiétant pour absorber toutes ses pensées.

Il n'y avait rien à faire, à tenter pour empêcher cette œuvre de destruction.

Il devait être onze heures du soir, lorsque les cris de rage cessèrent un instant.

Godfrey et Caréfinotu regardaient toujours : il leur semblait voir encore passer de grandes ombres dans l'enceinte, tandis qu'un nouveau bruit de pas arrivait à leur oreille.

Evidemment, certains fauves attardés, attirés par ces odeurs de sang qui imprégnaient l'air, flairaient des émanations particulières autour de Will-Tree. Ils allaient et venaient, ils tournaient autour de l'arbre en faisant entendre un sourd rauquement de colère. Quelques-unes de ces ombres bondissaient sur le sol, comme d'énormes chats. Le troupeau égorgé n'avait pas suffi à contenter leur rage.

Ni Godfrey ni ses compagnons ne bougeaient. En gardant une immobilité complète, peut-être pourraient-ils éviter une agression directe.

Un coup malencontreux révéla soudain leur présence et les exposa à de plus grands dangers.

Tartelett, en proie à une véritable hallucination, s'était levé. Il avait saisi un revolver, et, cette fois, avant que Godfrey et Caréfinotu eussent pu l'en empêcher, ne sachant plus ce qu'il faisait, croyant peut-être apercevoir un tigre se dresser devant lui, il avait tiré !... La balle venait de traverser la porte de Will-Tree.

« Malheureux ! » s'écria Godfrey, en se jetant sur Tartelett, à qui le noir arrachait son arme.

Il était trop tard. L'éveil donné, des rugissements plus violents éclatèrent au dehors. On entendit de formidables griffes râcler l'écorce de sequoia. De terribles secousses ébranlèrent la porte, qui était trop faible pour résister à cet assaut.

« Défendons-nous ! » s'écria Godfrey.

Et son fusil à la main, sa cartouchière à la ceinture, il reprit son poste à l'une des fenêtres.

A sa grande surprise, Caréfinotu avait fait comme lui ! Oui ! le noir, saisissant le second fusil, — une arme qu'il n'avait jamais maniée cependant, — emplissait ses poches de cartouches et venait de prendre place à la seconde fenêtre.

Alors les coups de feu commencèrent à retentir à travers ces embrasures. A l'éclair de la poudre, Godfrey d'un côté, Caréfinotu de l'autre pouvaient voir à quels ennemis ils avaient affaire.

Là, dans l'enceinte, hurlant de rage, rugissant sous les détonations, roulant sous les balles qui en frappèrent quelques-uns, bondissaient des lions, des tigres, des hyènes, des panthères, — pour le moins une vingtaine de ces féroces animaux ! A leurs rugissements, qui retentissaient au loin, d'autres fauves allaient sans doute répondre en accourant. Déjà même

on pouvait entendre des hurlements plus éloignés, qui se rapprochaient aux alentours de Will-Tree. C'était à croire que toute une ménagerie de fauves s'était soudainement vidée dans l'île !

Cependant, sans se préoccuper de Tartelett, qui ne pouvait leur être bon à rien, Godfrey et Caréfinotu, gardant tout leur sang-froid, cherchaient à ne tirer qu'à coup sûr. Ne voulant pas perdre une cartouche ils attendaient que quelque ombre passât. Alors le coup partait et portait, car aussitôt un hurlement de douleur prouvait que l'animal avait été atteint.

Au bout d'un quart d'heure, il y eut comme un répit. Les fauves se lassaient-ils donc d'une attaque qui avait coûté la vie à plusieurs d'entre eux, ou bien attendaient-ils le jour pour recommencer leur agression dans des conditions plus favorables ?

Quoi qu'il en fût, ni Godfrey, ni Caréfinotu n'avaient voulu quitter leur poste. Le noir ne s'était pas servi de son fusil avec moins d'habileté que Godfrey. Si ce n'avait été là qu'un instinct d'imitation, il faut convenir qu'il était surprenant.

Vers deux heures du matin il y eut une nouvelle alerte, — celle-là plus chaude que les autres. Le danger était imminent, la position à l'intérieur de Will-Tree allait devenir intenable.

En effet, des rugissements nouveaux éclatèrent au pied du sequoia. Ni Godfrey, ni Caréfinotu, à cause de la déposition des fenêtres, percées latéralement, ne pouvaient entrevoir les assaillants, ni, par conséquent, tirer avec chance de les frapper.

Maintenant, c'était la porte que ces bêtes attaquaient, et il n'était que trop certain qu'elle sauterait sous leur poussée ou céderait à leurs griffes.

Godfrey et le noir étaient redescendus sur le sol. La porte s'ébranlait déjà sous les coups du dehors... On sentait une haleine chaude passer à travers les fentes de l'écorce.

Godfrey et Caréfinotu essayèrent de consolider cette porte en l'étayant avec les pieux qui servaient à maintenir leurs couchettes, mais cela ne pouvait suffire.

Il était évident qu'elle serait enfoncée avant peu, car les fauves s'y acharnaient avec rage, — surtout depuis que les coups de fusil ne pouvaient plus les atteindre.

Godfrey était donc réduit à l'impuissance. Si ses compagnons et lui étaient encore à l'intérieur de Will-Tree au moment où les assaillants s'y précipiteraient, leurs armes seraient insuffisantes à les défendre.

Godfrey avait croisé les bras. Il voyait les ais de la porte se disjoindre peu à peu !... Il ne pouvait rien.

Dans un moment de défaillance, il passa la main sur son front, comme désespéré. Mais, reprenant presque aussitôt possession de lui-même :

« En haut, dit-il, en haut !... tous » Et il montrait l'étroit boyau qui aboutissait à la fourche par l'intérieur de Will-Tree.

Caréfinotu et lui, emportant les fusils, les revolvers, s'approvisionnèrent de cartouches.

Il s'agissait, maintenant, d'obliger Tartelett à les suivre jusque dans ces hauteurs, où il n'avait jamais voulu s'aventurer.

Tartelett n'était plus là. Il avait pris les devants pendant que ses compagnons faisaient le coup de feu.

« En haut ! » répéta Godfrey.

C'était une dernière retraite, où l'on serait certainement à l'abri des fauves. En tout cas, si l'un d'eux, tigre ou panthère, tentait de s'élever jusque dans la ramure du sequoia, il serait aisé de défendre l'orifice par lequel il lui faudrait passer.

Godfrey et Caréfinotu n'étaient pas

à une hauteur de trente pieds, que des hurlements éclatèrent à l'intérieur de Will-Tree.

Quelques instants de plus, ils auraient été surpris. La porte venait de sauter en dedans.

Tous deux se hâtèrent de monter et atteignirent enfin l'orifice supérieur du tronc.

Un cri d'épouvante les accueillit. C'était Tartelett, qui avait cru voir apparaître une panthère ou un tigre ! L'infortuné professeur était cramponné à une branche, avec l'effroyable peur de tomber.

Caréfinotu alla à lui, le força à s'accoter dans une fourche secondaire, où il l'attacha solidement à sa ceinture.

Puis, tandis que Godfrey allait se poster à un endroit d'où il commandait l'orifice, Caréfinotu chercha une autre place, de manière à croiser son feu avec le sien.

Et on attendit.

Dans ces conditions, il y avait vraiment des chances pour que les assiégés fussent à l'abri de toute atteinte.

Cependant Godfrey cherchait à voir ce qui se passait au-dessous de lui, mais la nuit était encore trop profonde. Alors il cherchait à entendre, et les rugissements, qui montaient sans cesse, indiquaient bien que les assaillants ne songeaient point à abandonner la place.

Tout à coup, vers quatre heures du matin, une grande lueur se fit au bas de l'arbre. Bientôt elle filtra à travers les fenêtres et la porte. En même temps, une âcre fumée, s'épanchant par l'orifice supérieur, se perdit dans les hautes branches.

« Qu'est-ce donc encore ? » s'écria Godfrey.

Ce n'était que trop explicable. Les fauves, en ravageant tout à l'intérieur de Will-Tree, avaient dispersé les charbons du foyer. Le feu s'était aussitôt communiqué aux objets que renfermait la chambre. La flamme avait atteint l'écorce que sa sécheresse rendait très combustible. La gigantesque sequoia brûlait par sa base.

La situation devenait encore plus terrible qu'elle ne l'avait été jusque-là.

En ce moment, à la lueur de l'incendie, qui éclairait violemment les dessous du groupe des arbres, on pouvait apercevoir les fauves bondir au pied de Will-Tree.

Presque au même instant, une effroyable explosion se produisit. Le sequoia, effroyablement secoué, trembla depuis ses racines jusqu'aux extrêmes branches de sa cime.

C'était la réserve de poudre qui venait de sauter à l'intérieur de Will-Tree, et l'air, violemment chassé, fit irruption par l'orifice, comme les gaz expulsés d'une bouche à feu.

Godfrey et Caréfinotu faillirent être arrachés de leur poste. Très certainement, si Tartelett n'eût pas été attaché solidement, il aurait été précipité sur le sol.

Les fauves, épouvantés par l'explosion, plus ou moins blessés, venaient de prendre la fuite.

Mais, en même temps, l'incendie, alimenté par cette subite combustion de la poudre, prit une extension plus considérable. Il s'avivait en montant au dedans de l'énorme tronc comme dans une cheminée d'appel. De ces larges flammes qui léchaient les parois intérieures, les plus hautes se propagèrent bientôt jusqu'à la fourche, au milieu des crépitements du bois mort, semblables à des coups de revolver. Une immense lueur éclairait, non seulement le groupe des arbres géants, mais aussi le littoral depuis Flag-Point jusqu'au cap sud de Dream-Bay.

Bientôt l'incendie eut gagné les premières branches du sequoia, menaçant d'atteindre l'endroit où s'é-

taient réfugiés Godfrey et ses deux compagnons.

Allaient-ils donc être dévorés, qu'ils ne pouvaient combattre, ou n'auraient-ils plus que la ressource de se précipiter du haut de cet arbre pour échapper aux flammes ?

Dans tous les cas, c'était la mort !

Godfrey cherchait encore s'il y avait quelque moyen de s'y soustraire. Il n'en voyait pas ! Déjà les basses branches étaient en feu, et une épaisse fumée troublait les premières lueurs du jour, qui commençait à se lever dans l'est.

En cet instant un horrible fracas de déchirement se produisit. Le sequoia, maintenant brûlé jusque dans ses racines, craquait violemment, il s'inclinait, il s'abattait.

Mais, en s'abattant, le tronc rencontra ceux des arbres qui l'avoisinaient ; leurs puissantes branches s'entremêlèrent aux siennes, et il resta ainsi, obliquement couché, ne faisant pas un angle de plus de quarante-cinq degrés avec le sol.

Au moment où le sequoia s'abattait, Godfrey et ses compagnons se crurent perdus !...

« Dix-neuf janvier ! » s'écria alors une voix, que Godfrey, stupéfait, reconnut cependant.

C'était Caréfinotu !... oui, Caréfinotu, qui venait de prononcer ces mots, et dans cette langue anglaise qu'il semblait jusqu'ici n'avoir pu ni parler ni comprendre !

« Tu dis ?... » s'écria Godfrey, qui s'était laissé glisser jusqu'à lui à travers le branchage.

— Je dis, répondit Caréfinotu, que c'est aujourd'hui que votre oncle Will doit arriver, et que, s'il ne vient pas, nous sommes fichus !

XXII  
LEQUEL CONCLUT EN EXPLIQUANT TOUT CE QUI AVAIT PARU ÊTRE ABSOLUMENT INEXPLICABLE JUSQU'ICI

A ce moment, et avant que Godfrey eût pu répondre, des coups de fusil éclatèrent à peu de distance de Will-Tree.

En même temps, une de ces pluies d'orage, qui sont de véritables catastrophes, venait à propos verser ses torrentielles averses au moment où, dévorant les premières branches, les flammes menaçaient de se communiquer aux arbres sur lesquels s'appuyait Will-Tree.

Que devait penser Godfrey de cette série d'inexplicables incidents : Caréfinotu parlait l'anglais comme un Anglais de Londres, l'appelant par son nom, annonçant la prochaine arrivée de Will, puis ces détonations d'armes à feu qui venaient d'éclater soudain ?

Il se demanda s'il devenait fou, mais il n'eut que le temps de se poser ces questions solubles.

En cet instant, — c'était cinq minutes à peine après les premiers coups de fusil — une troupe de marins apparaissait en se glissant sous le couvert des arbres.

Godfrey et Caréfinotu se laissaient aussitôt glisser le long du tronc, dont les parois intérieures brûlaient encore.

Mais, au moment où Godfrey touchait le sol, il s'entendit interpeler, et par deux voix que, même dans son trouble, il lui eût été impossible de ne pas reconnaître.

« Neveu Godfrey, j'ai l'honneur de te saluer !

— Godfrey ! cher Godfrey !

— Oncle Will !... Phina !... Vous ! s'écria Godfrey confondu.

Trois secondes après, il était dans les bras de l'un, et il serrait l'autre dans les siens.

En même temps, deux matelots, sur l'ordre du capitaine Turcotte, qui commandait la petite troupe, grimpaient le long du sequoia pour délivrer Tartelett, et le « cueillaient »

avec tous les égards dus à sa personne.

Et alors, les demandes, les réponses, les explications de s'échanger coup sur coup.

—Oncle Will, vous ?

—Oui ! nous !

—Et comment avez-vous pu découvrir l'île Phina ?

—L'île Phina ! répondit William W. Kolderup. Tu veux dire l'île Spencer ! Eh ! ce n'était pas difficile, il y a six mois que je l'ai achetée !

—L'île Spencer !...

—A laquelle tu avais donc donné mon nom, cher Godfrey ? dit la jeune fille.

—Ce nouveau nom me va, et nous le lui conserverons, répondit l'oncle, mais jusqu'ici et pour les géographes, c'est encore l'île Spencer, qui n'est qu'à trois jours de San-Francisco, et sur laquelle j'ai cru utile de t'envoyer faire ton apprentissage de Robinson !

—Oh ! mon oncle ! oncle Will ! que dites-vous là ? s'écria Godfrey. Hélas ! si vous dites vrai, je ne puis pas vous répondre que je ne l'avais point mérité ! Mais alors, oncle, Will, ce naufrage du *Dream* ?...

—Faux ! répliqua William W. Kolderup, qui ne s'était jamais vu de si belle humeur. Le *Dream* s'est tranquillement enfoncé suivant les instructions que j'avais données à Turcotte, en remplissant d'eau ses "waterballast". Tu t'es dit qu'il sombrait pour tout de bon ; mais lorsque le capitaine a vu que Tartelett et toi, vous alliez tranquillement à la côte, il a fait machine en arrière. Trois jours plus tard, il rentrait à San-Francisco, et c'est lui qui nous a ramenés aujourd'hui à l'île Spencer, à la date convenue !

—Ainsi personne de l'équipage n'a péri dans le naufrage, demanda Godfrey.

—Personne... si ce n'est ce malheureux Chinois, qui s'était caché à bord et qu'on n'a pu retrouver !

—Mais cette pirogue ?...

—Fausse, la pirogue que j'avais fait fabriquer !

—Mais ces sauvages ?...

—Faux, les sauvages, que tes coups de fusil n'ont heureusement pas atteints !

—Mais, Caréfinotu ?...

—Faux, Caréfinotu, ou plutôt c'est mon fidèle Jup Brass, qui a merveilleusement joué son rôle de Vendredi, à ce que je vois !

—Oui ! répondit Godfrey, et il m'a sauvé deux fois la vie dans une rencontre avec un ours et un tigre...

—Faux, l'ours ! Faux, le tigre ! s'écria, William W. Kolderup en riant de plus belle. Empaillés tous les deux, et débarqués, sans que tu l'aies vu, avec Jup Brass et ses compagnons !

—Mais ils remuaient la tête et les pattes !...

—Au moyen d'un ressort que Jup Brass allait remonter pendant la nuit, quelques heures avant les rencontres qu'il te préparait !

—Quoi ! tout cela ?... répétait Godfrey, un pen honteux de s'être laissé prendre à ces supercheries.

—Oui ! ça allait trop bien dans ton île, mon neveu, et il fallait te donner des émotions !

—Alors, répondit Godfrey, qui prit le parti de rire, si vous vouliez nous éprouver de la sorte, oncle Will, pourquoi avoir envoyé une malle qui contenait tous les objets dont nous avions tant besoin ?

—Une malle ? répondit William W. Kolderup. Quelle malle ? Je ne t'ai jamais envoyé de malle ! Est-ce que, par hasard ?...

Et, ce disant, l'oncle se retourna vers Phina, qui baissait les yeux en détournant la tête.

—Ah ! vraiment !... Une malle,

mais alors il a fallu que Phina ait eu pour complice...."

Et l'oncle Will se tourna vers le capitaine Turcotte, qui partit d'un gros rire.

—Que vouliez-vous, monsieur Kolderup, répondit-il, je peux bien quelquefois vous résister à vous... mais à miss Phina... c'est trop difficile !... et, il y a quatre mois, pendant que vous m'aviez envoyé surveiller l'île, j'ai mis mon canot à la mer avec la susdite malle...

—Chère Phina, ma chère Phina ! dit Godfrey en tendant la main à la jeune fille.

—Turcotte, vous m'aviez pourtant promis le secret !... répondit Phina en rougissant !

Et l'oncle William W. Kolderup, secouant sa grosse tête, voulut en vain cacher qu'il était trop ému.

Mais si Godfrey n'avait pu retenir un sourire de bonne humeur, en entendant les explications que lui donnait l'oncle Will, le professeur Tartelett ne riait pas, lui ! Il était trop mortifié de ce qu'il apprenait, lui ! Avoir été l'objet d'une pareille mystification, lui, professeur de danse et de maintien ! Aussi s'avançant avec beaucoup de dignité :

—Monsieur William Kolderup, dit-il, ne soutiendra pas, je pense, que l'énorme crocodile dont j'ai failli être la malheureuse victime était en carton et en ressort ?

—Un crocodile ? répondit l'oncle.

—Oui, monsieur Kolderup, répondit alors Caréfinotu, auquel il convient de restituer son vrai nom de Jup Brass, oui, un véritable crocodile, qui s'est jeté sur monsieur Tartelett, et cependant, je n'en avais point apporté dans ma collection !

Godfrey raconta alors ce qui s'était passé depuis quelque temps, l'apparition subite des fauves en grand nombre, de vrais lions, de vrais tigres, de vraies panthères, puis l'envahissement de vrais serpents, dont, pendant quatre mois, on n'avait pas aperçu un seul échantillon dans l'île !

William W. Kolderup, déconcerté à son tour, ne comprit rien à tout cela. L'île Spencer, — cela était connu depuis longtemps, — n'était hantée par aucun fauve, et ne devait pas renfermer un seul animal nuisible, aux termes mêmes de l'acte de vente.

Il ne comprit pas davantage ce que Godfrey lui raconta de toutes les tentatives qu'il avait faites, à propos d'une fumée qui s'était montrée plusieurs fois en divers points de l'île. Aussi se montra-t-il très intrigué devant des révélations qui lui donnaient à penser que tout ne s'était pas passé d'après ses instructions, selon le programme que seul il avait été en droit de faire.

Quant à Tartelett, ce n'était pas un homme auquel on pût en conter. A part lui, il ne voulut rien admettre, ni du faux naufrage, ni des faux sauvages, ni des faux animaux, et, surtout, il ne voulut pas renoncer à la gloire qu'il avait acquise, en abattant de son premier coup de fusil le chef d'une tribu polynésienne, — un des serviteurs de l'hôtel Kolderup, qui, d'ailleurs, se portait aussi bien que lui !

Tout était dit, tout était expliqué, sauf la grave question des véritables fauves de la fumée inconnue. Cela faillit même rendre l'oncle Will très rêveur. Mais, en homme pratique, il ajourna, par un effort de volonté, la solution de ces problèmes, et s'adressant à son neveu :

—Godfrey, dit-il, tu as toujours tant aimé les îles, que je suis sûr de t'être agréable les vœux en t'annonçant que celle-ci est à toi, à toi seul ! Je t'en fais cadeau ! Tu peux t'en donner, de ton île, tant que tu voudras ! Je ne songe pas à la faire quitter de force et n'entends point

t'en détacher ! Sois donc un Robinson toute ta vie, si le cœur t'en dit...

—Moi ! répondit Godfrey, moi ! toute ma vie !

Phina, s'avançant à son tour :

—Godfrey, demanda-t-elle, veux-tu en effet rester sur ton île ?

—Plutôt mourir ! s'écria-t-il, en se redressant dans un élan dont la franchise n'était pas douteuse.

Mais se ravisant aussitôt.

—Eh bien, oui, reprit-il en s'emparant de la main de la jeune fille, oui, j'y veux rester, mais à trois conditions : la première, c'est que tu y resteras avec moi, chère Phina ; la deuxième, c'est que l'oncle s'engagera à y demeurer avec nous, et la troisième, c'est que l'aumônier du *Dream* viendra nous marier aujourd'hui même !

—Il n'y a pas d'aumônier sur le *Dream*, Godfrey ! répondit l'oncle Will, tu le sais bien, mais je pense qu'il y en a encore à San-Francisco, et que là nous trouverons plus d'un digne pasteur qui consente à nous rendre ce petit service ! Je crois donc répondre à ta pensée en te disant que, dès demain, nous reprendrons la mer !

Alors Phina et l'oncle Will voulurent que Godfrey leur fit les honneurs de son île. Le voilà donc les promenant sous le groupe des sequoias, le long du rio, jusqu'au petit pont.

Hélas ! de la demeure de Will-Tree, il ne restait plus rien ! L'incendie avait tout dévoré de cette habitation aménagée à la base de l'arbre ! Sans l'arrivée de William W. Kolderup, aux approches de l'hiver, leur petit matériel détruit, de véritables bêtes féroces courant l'île, nos Robinsons eussent été bien à plaindre !

—Oncle Will, dit alors Godfrey, si j'avais donné à cette île le nom de Phina, laissez-moi ajouter que l'arbre dans lequel nous demeurions s'appelait Will-Tree !

—Eh bien, répondit l'oncle, nous en emporterons de la graine pour en semer dans mon jardin de Frisco.

Pendant cette promenade, on aperçut au loin quelques fauves, mais ils n'osèrent pas s'attaquer à la troupe nombreuse et bien armée des matelots du *Dream*. Toutefois, leur présence n'en était pas moins un fait absolument incompréhensible.

Puis, on revint à bord, non sans que Tartelett eût demandé la permission d'emporter "son crocodile" comme pièce à l'appui, — permission qui lui fut accordée.

Le soir, tout le monde étant réuni dans le carré du *Dream*, on fêta par un joyeux repas la fin des épreuves de Godfrey-Morgan et ses fiançailles avec Phina-Hollaney.

Le lendemain, 20 janvier, le *Dream* appareillait sous le commandement du capitaine Turcotte. A huit heures du matin, Godfrey, non sans quelque émotion, voyait à l'horizon de l'ouest s'effacer, comme une ombre, cette île sur laquelle il venait de faire cinq mois d'une école dont il ne devait jamais oublier les leçons.

La traversée se fit rapidement, par une mer magnifique, avec un vent favorable qui permit d'établir les goélettes du *Dream*. Ah ! il allait droit à son but, cette fois ! Il ne cherchait plus à tromper ! Il ne faisait pas des détours sans nombre, comme au premier voyage ! Il ne reperdait pas pendant la nuit ce qu'il avait gagné pendant le jour !

Aussi, le 23 janvier, à midi, après être entré, par la Porte d'Or, dans la vaste baie de San-Francisco, venait-il tranquillement se ranger au warf de Merchant-Street.

On vit sortir du fond de la cale un homme qui, après avoir atteint le *Dream* à la nage, pendant la nuit de son mouillage à l'île Phina, avait réussi à s'y cacher une seconde fois ! Et quel était cet homme ?

C'était le Chinois Seng-Vou, qui venait de faire le voyage du retour comme il avait fait celui de l'aller !

Seng-Vou s'avança vers William W. Kolderup.

—Que monsieur Kolderup me pardonne, dit-il très poliment ! Lorsque j'avais pris passage à bord du *Dream*, je croyais qu'il allait directement à Shanghai, où je voulais me rapatrier ; mais, du moment qu'il revient à San-Francisco, je débarque !

Tous stupéfaits dans cette apparition ils ne savaient que répondre à l'intrus qui les regardait en souriant.

—Mais, dit enfin William W. Kolderup, tu n'es pas resté depuis six mois à fond de cale, je suppose ?

—Non ! répondit Seng-Vou.

—Où étais-tu donc caché ?

—Dans l'île !

—Toi ! s'écria Godfrey.

—Moi !

—Alors ces fumées ?...

—Il fallait bien faire du feu !

—Et tu ne cherchais pas à te rapprocher de nous, à partager la vie commune ?

—Un Chinois aime à vivre seul, répondit tranquillement Seng-Vou. Il se suffit à lui-même et n'a besoin de personne !

Et là-dessus, l'original, saluant William W. Kolderup, débarqua et disparut.

—Voilà de quel bois sont faits les Robinsons ! s'écria l'oncle Will. Regarde celui-là, et vois si tu lui ressembles ! C'est égal, la race anglo-saxonne aura du mal à absorber des gens de cet acabit !

—Bon ! dit alors Godfrey, les fumées sont inexplicables par la présence de Seng-Vou, mais les fauves ?

—Et mon crocodile ? ajouta Tartelett. J'entends que l'on m'explique mon crocodile !

L'oncle William W. Kolderup, très embarrassé, se sentant à son tour et pour sa part mystifié sur ce point, passa sa main sur son front comme pour en chasser un nuage.

—Nous saurons cela plus tard, dit-il. Tout finit par se découvrir à qui sait chercher !

Quelques jours après, on célébrait en grande pompe le mariage du neveu et du pupille de William W. Kolderup. Si les deux jeunes fiancés furent choyés et fêtés par tous les amis du riche négociant, nous le laissons à penser.

Dans cette cérémonie, Tartelett fut parfait de tenue, de distinction, de "comme il faut", et l'élève fit également honneur au célèbre professeur de danse et de maintien.

Cependant, Tartelett avait une idée. Ne pouvant monter son crocodile en épingle, — il le regrettait, — il résolut de le faire tout simplement empailler.

De cette façon l'animal bien préparé, les mâchoires entr'ouvertes, les plus étendues, suspendu au plafond, ferait le plus bel ornement de sa chambre.

Le crocodile fut donc envoyé chez un célèbre empailler, qui la rapporta à l'hôtel quelques jours après.

Tous, alors, de venir admirer le "monstre" auquel Tartelett avait failli servir de père !

—Vous savez, monsieur Kolderup, d'où venait cet animal ? dit le célèbre empailler en présentant sa note.

—Non ! répondit l'oncle Will.

—Cependant il avait une étiquette collée sous sa carapace.

—Une étiquette ! s'écria Godfrey.

—La voici, dit le célèbre empailler.

Et il montra un morceau de cuir, sur lequel ces mots étaient écrits en encre indélébile :

Envoi de Hayenback, de Hambourg Taskinar, de Stockholm, U. S. A.

Lorsque William W. Kolderup eut

la ces mots, un formidable éclat de rire lui échappa.

Il avait tout compris. C'était son adversaire J.-R. Taskinar, son compétiteur évincé, qui, pour se venger, après avoir acheté toute une cargaison de fauves, reptiles et autres animaux malfaisants, du fournisseur bien connu des ménageries des Deux-Mondes, l'avait nuitamment débarquée en plusieurs voyages sur l'île Spenser. Cela lui avait coûté cher, sans doute, mais il avait réussi à infester la propriété de son rival, comme le firent les Anglais pour la Martinique, si l'on en doit croire la légende, avant de la rendre à la France!

Il n'y avait plus rien d'inexpliqué, désormais, dans les faits mémorables de l'île Phina.

« Bien joué ! s'écria William W. Kolderup. Je n'aurais pas mieux fait que ce vieux coquin Taskinar !

— Mais, avec ces terribles hôtes, dit Phina, maintenant, l'île Spenser...

— L'île Phina... répondit Godfrey.

— L'île Phina, reprit en souriant la jeune femme est absolument inhabitable !

— Bah ! répondit l'oncle Will, on attendra pour l'habiter que le dernier lion y ait dévoré le dernier tigre !

— Et alors, chère Phina, demanda Godfrey, tu ne craindras pas d'y venir passer une saison avec moi ?

— Avec toi, mon cher mari, je ne craindrais rien, nulle part ! répondit Phina, et puisque en somme tu n'as pas fait ton voyage autour du monde...

— Nous le ferons ensemble ! s'écria God, et si la mauvaise doit jamais faire de moi un vrai Robinson...

— Tu auras du moins près de toi la plus dévouée des Robinsonnes !

FIN DE L'ÉCOLE DES ROBINSONS.

**L'alcoolisme**

Nous croyons devoir appeler l'attention sur de tristes chiffres que nous révèle une brochure récente, publiée par M. Caudehier, membre de la Ligue contre l'alcoolisme.

Le rapport récent publié par cette Ligue à la suite de l'enquête sur l'alcoolisme et sur ses effets en Belgique, établit, d'après des documents officiels, que la démoralisation et le paupérisme y augmentent d'une façon redoutable.

Ce rapport constate que, tout compte fait de l'accroissement de la population, le nombre de nos suicidés a augmenté depuis quarante ans de 80 pour cent !

Celui de nos aliénés de 104 pour cent ; celui de nos condamnés à l'emprisonnement de 135 pour cent ;

Qu'en 1850, nous avions 53 000 débits de boissons, 125 000 en 1880, et certainement 130 000 aujourd'hui ; 80 pour cent des ouvriers mourant dans les hôpitaux de Bruxelles, sont alcoolisés avérés.

Certainement l'alcoolisme, c'est-à-dire l'ivrognerie, un des vices les plus contraires à la morale chrétienne, est pour beaucoup dans ces chiffres qui jettent un triste jour sur la prétendue civilisation moderne dont nous sommes si fiers. Mais il y a d'autres causes encore et bien plus graves qui produisent les tristes effets que ces chiffres constatent.

L'énorme augmentation du nombre de suicides—quatre-vingts pour cent depuis 40 ans—doit être en grande partie attribuée à la perte de toute croyance religieuse.

L'aliénation mentale, sans cesse croissante est due, dans bien des cas, à l'exaspération des passions qui ont

secoué le joug religieux et que ne retient plus la crainte de Dieu.

La criminalité croît aussi en proportion de la déchristianisation de la nation, c'est-à-dire de toutes les classes de la population, ravagées par les principes d'impiété et de libertinage que la libre-pensée répand autour d'elle.

Les progrès effrayants de l'alcoolisme sont un indice grave des progrès que la morale indépendante produit chez nous, grâce au libéralisme et à la guerre faite à la religion.

L'auteur dont nous avons cité les chiffres affirme qu'ils sont fournis par la statistique officielle, et il ajoute :

« Ils sont donc acquis, et témoignent éloquemment combien est déplorable et grave la défaite morale que nous valent nos habitudes croissantes d'intempérance.

« Ils prouvent en outre à l'évidence combien vains sont les sacrifices généreux du pays pour l'instruction des masses. Malgré les trente-cinq millions dépensés annuellement par l'Etat et par les communes, le niveau moral de la nation baisse sans arrêt.

Voilà un navrant aveu, qui n'émane pas d'une plume suspecte. Le niveau moral baisse, et cela en dépit des efforts faits pour répandre l'instruction proprement dite, l'instruction civile ou officielle. Il est donc établi que l'instruction seule ne vient pas à empêcher la dégénérescence du peuple.

Le huit novembre prochain les citoyens des Etats-Unis nommeront les électeurs présidentiels qui devront plus tard choisir le premier magistrat de la république. C'est le 3 juin que doit se tenir la convention républicaine nationale, et le 6 juillet, la convention des démocrates. Nous touchons au moment où les conventions de l'Est devront commencer à se réunir, et la situation politique en apparence du moins, est encore au calme plat.

Du côté des républicains les candidatures en perspective sont celles de M. Blaine et du président actuel, M. Arthur. Comme d'habitude l'élection pivotera sur l'empire state, New-York. Le parti qui emportera cet état sera vraisemblablement vainqueur. Les démocrates pensent que l'hon. R. P. Flower, de New-York, pourrait leur assurer une majorité dans le grand état.

ACCIDENT.—On écrit d'Israël : L'autre jour, un bien pénible accident arrivé dans notre gare du chemin de fer. Le conducteur avait prévenu les voyageurs qu'il était temps de reprendre leurs places, et comme toujours quelques personnes crurent avoir le temps de se rendre à l'invitation de l'employé. Le train se met en marche et un jeune homme, J. Carrier, de Thetford Mine, tenta de monter en voiture pendant qu'une autre personne descend, il perdit son équilibre et va tomber entre les rails.

Grâce à sa présence d'esprit, son sang-froid et son agilité, le malheureux jeune homme allait s'en tirer sans dommage, quand il fut accroché par le dos à un des trains de la voiture et traîné à une distance de 25 pas avant qu'on put arrêter le convoi. Il parvint cependant à se redresser à la force du poignet et quand on arriva à son secours il avait un pied coupé par une des roues de la voiture, ses vêtements en lambeaux et la peau écorchée en plusieurs endroits. Il a continué son voyage avec le train jusqu'à Sherbrooke.

**MARCHES DE QUEBEC**

**Farine et Grains**

Québec 27 mars 1884.

<b>Farine</b> —Sup. extra, baril, 196.	\$5 90	a	7.00
Extr.	5 60	a	5.70
Forté pour boulanger.	6.00	a	6.50
Extra du printemps.	5.50	a	5.60
Superfine No. 2.	5.10	a	5.25
Fine.	4.35	a	4.50
Mes en poches, de 100 livres.	2.80	a	3.00
de seigle en quart.	0.00	a	0.00
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.	3.70	a	3.80
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.	3.50	a	3.60
<b>Grains</b> —Blé de semence (rouge) par 60 livres.	0.00	a	0.00
Pois " "	1.05	a	1.10
Fèves le minot.	2.00	a	2.50
Avoine 32 livres.	0.42	a	0.43

**Lards, Jambons, Etc. Etc.**

Québec, 27 mars 1884.

Lard frais par 100 livres.	\$10.00	a	10.00
Frais par livre.	0.11	a	0.14
salé " "	0.13	a	0.13
Jambons frais par livre.	0.81	a	0.09
fumés " "	0.14	a	0.14
Café Mess. par 200 livres.	22.00	a	23.00
" "	21.00	a	21.50
Prime Mess. "	19.00	a	20.00
Engl. P. Mess. "	18.00	a	19.00
Extra Prima. "	17.00	a	18.00
Saindoux en sceau.	2.60	a	2.70

**Poissons.**

Québec, 27 mars 1884.

<b>Poissons</b> —Séchés le quintal.	\$5.00	a	5.50
Morue verte le baril.	5.50	a	6.00
Saumon No. 1, baril de 200 livres.	20.00	a	20.00
Saumon N. 1, la livre.	0.13	a	0.14
Hareng du Labrador.	4.00	a	6.25
son par 100 livres.	0.75	a	0.80
Gruau par 200 livres.	5.75	a	6.00

**Repos et confort pour les malades**

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou limiment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles, afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens, à 25 cts la bouteille.

**Mères ! Mères ! Mères !**

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fuit ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 14 janvier 1884—1 an.

**Terres à bon marché.**

**BON CENTRE.**

L'ETAT DU MICHIGAN a plus de 4,500 milles de chemin de fer et 1,000 de navigation, des écoles et églises dans tout les comtés, bel édifices publics et pas de dettes. Climat salubre et bonne récolte, la récolte de fruit est la meilleure du Nord-Ouest. Quelques millions d'acres de terre fertile sont encore en vente à bas prix. L'Etat vient de publier un NOUVEAU PAMPHLET contenant une mappe et une description du sol, que vous pouvez avoir gratis en écrivant au COMMISSAIRE D'EMIGRATION, Détroit, Mich.

Québec, 13 mars 1884—131. 982

**Fil de Fer pour Clôture**

20 TONNEAUX de vieux Glement. Bâtiement en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture.

A vendre bon marché par

J. & W. REID,

98 & 100, RUE ST-PAUL, QUÉBEC, Québec, 13 mars 1884 983

**LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE**



**Les Pilules et Onguent Holloway !**

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

**L'ONGUENT**

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

**AVERTISSEMENTS.**—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1881—1 an.

**Spécialité de vin blanc POUR LA MESSE**

ON TROUVE chez M. HIPP OYTE GIRARDOT, viticulteur et correspondant de notre JOURNAL, à Sandwich, Ontario

1. Des vins pour la Messe, lesquels ont été honorés des recommandations du Révérend Père O'Connor, supérieur au Collège de Sandwich, et de Mgr Walsh, évêque de London.
  2. Des vins de table, très appréciés par tous ceux qui en ont fait usage jusqu'à présent.
  3. Des jeunes plants de vigne, prêts à être livrés sur demande.
- Les prix défient toute concurrence étrangère. Pour renseignements comme pour traiter, s'adresser directement au producteur. Des échantillons seront envoyés sur demande. Québec, 1er Mars 1883.—1an X

**CONDITIONS**

DU

JOURNAL

**DES CAMPAGNES**

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE :—10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.